

CHIFFRES CLEFS DE

l'égalité femmes hommes

EN BRETAGNE

– 2020 –





Michèle Kirry
Préfète de la région Bretagne



Loïg Chesnais-Girard
Président de la Région Bretagne

ÉDITO

Les droits des femmes ont indéniablement progressé depuis plus d'un demi-siècle, grâce notamment à un arsenal législatif constamment renforcé. Mais, nous le savons, en dépit de ces avancées, de nombreuses inégalités entre les femmes et les hommes persistent dans les faits. Au niveau national, l'écart de salaire (salaire brut horaire moyen) est de 16,6 %, les femmes accomplissent 72 % des tâches domestiques, 1 femme décède tous les 2,8 jours, victime de son conjoint ou ex-conjoint.

Disposer de statistiques sexuées constitue un enjeu fort, permettant d'objectiver ces inégalités encore trop souvent méconnues, source de débats ou d'appréciations subjectives. Surtout, ces données sexuées sont indispensables aux décideurs publics pour pouvoir agir et tendre ainsi vers l'égalité réelle.

Force est de constater qu'aujourd'hui, malgré les obligations légales et réglementaires, les données sexuées sont insuffisantes. Il convient donc de poursuivre les efforts pour mieux observer les inégalités, tant dans les territoires et la société que dans la mise en œuvre des politiques publiques. Afin d'accompagner les actrices et acteurs pour une bonne prise en compte des enjeux d'égalité femmes-hommes en Bretagne dans leurs champs respectifs, l'État et la Région ont souhaité décliner, avec un ensemble de partenaires, les *Chiffres clefs de l'égalité femmes-hommes en Bretagne*. **Démographie, santé, métiers, éducation, emploi, précarité, violences, culture, sport, parité...** autant de domaines examinés sous le prisme du genre, permettant de dresser une photographie de l'égalité entre les femmes et les hommes en région.

Nous espérons vivement que cette première édition des *Chiffres clefs de l'égalité en Bretagne* puisse constituer un outil précieux pour chacune et chacun d'entre nous et favoriser la prise en compte au quotidien de cette question majeure pour notre société, déclarée grande cause nationale.

Sommaire

p. 6

AVANT-PROPOS

p. 7

DÉMOGRAPHIE

p. 10

ÉDUCATION FORMATION

p. 18

MÉTIERS

p. 21

EMPLOI

p. 28

EMPLOI FOCUS AGRICULTURE

p. 32

EMPLOI FOCUS ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE

p. 34

PRÉCARITÉ

p. 36

SANTÉ

p. 40

VIOLENCES

p. 45

CULTURE ET SPORT

p. 48

PARITÉ

AVANT-PROPOS

Aux côtés de l'État et de la Région, un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises pendant près de deux ans pour mettre en commun des ressources et extraire des données clefs. Qu'il en soit remercié.

Ces rencontres ont favorisé une acculturation entre expert·e·s de statistiques régionales et de l'égalité femmes-hommes et facilité la prise de conscience sur l'importance de sexuer les données dans tous les domaines, de manière systématique et croisée.

Pour cette 1^{re} édition des *Chiffres clefs de l'égalité femmes-hommes en Bretagne*, 11 secteurs et plus de 70 indicateurs sont présentés. Si ce document ressource a vocation à être actualisé, voire étoffé et territorialisé dans de futures éditions, il doit d'ores et déjà contribuer à améliorer la connaissance et le repérage des inégalités femmes-hommes dans de nombreux domaines, pour mieux les combattre au quotidien.

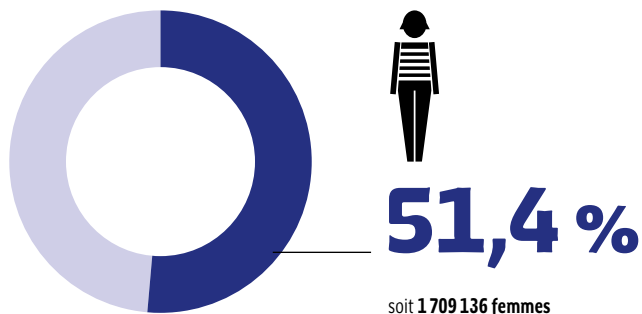
DÉMOGRAPHIE



En Bretagne, les femmes majoritaires à certains âges de la vie

Des Bretonnes plus nombreuses que les Bretons

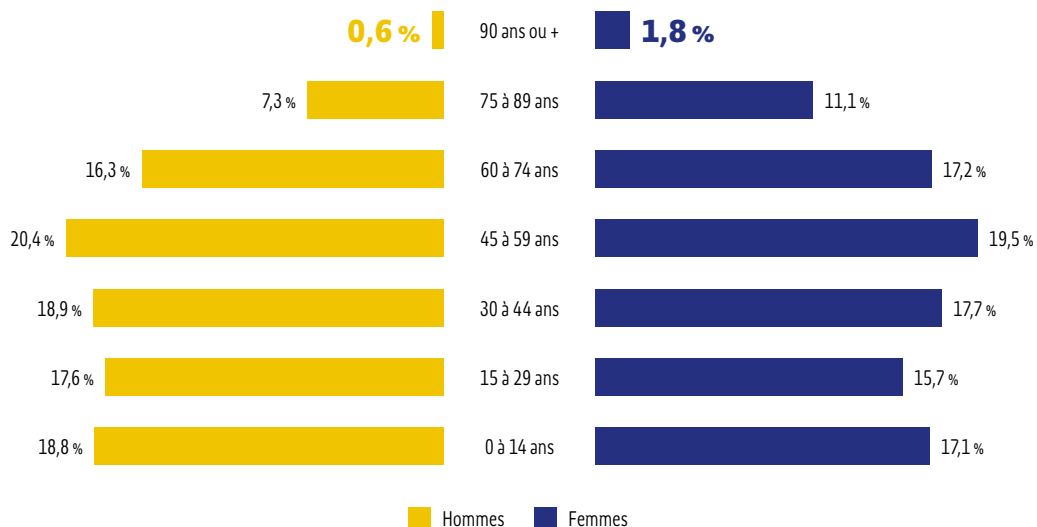
PART DE FEMMES DANS LA POPULATION BRETONNE



Source : Insee, estimations de population - Données 2015

Un 4^e âge au féminin

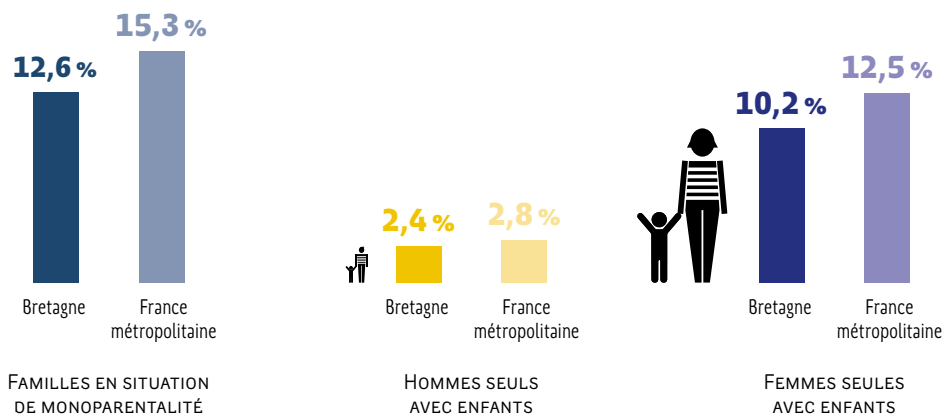
PYRAMIDE DES ÂGES - POPULATION PAR SEXE ET ÂGE



Source : Insee, estimations de population - Données 2015

Une surreprésentation des femmes parmi les familles monoparentales

PART DES FEMMES ET DES HOMMES
À LA TÊTE DE FAMILLES EN SITUATION DE MONOPARENTALITÉ

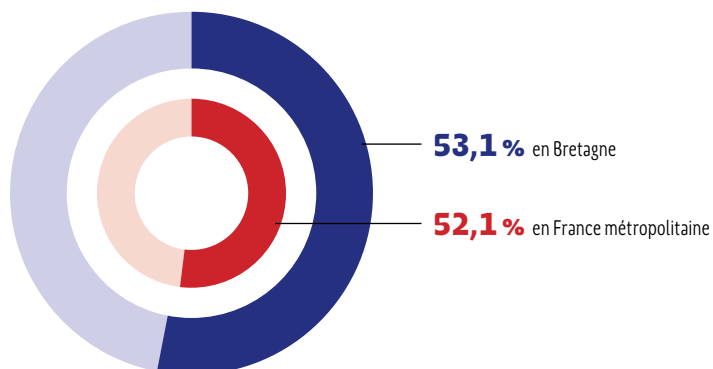


Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage, soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Source : Insee, recensement de la population - Données 2016

Les femmes plus nombreuses dans les quartiers

PART DES FEMMES VIVANT EN QUARTIER DE LA POLITIQUE DE LA VILLE *



Source : Insee, recensement de la population - Données 2010

* Quartier prioritaire de la ville (QPV) : territoire d'échelle infra-urbaine, principalement défini par le critère du revenu par habitant-e, bénéficiaire des dispositifs déployés dans le cadre de la politique de la ville.

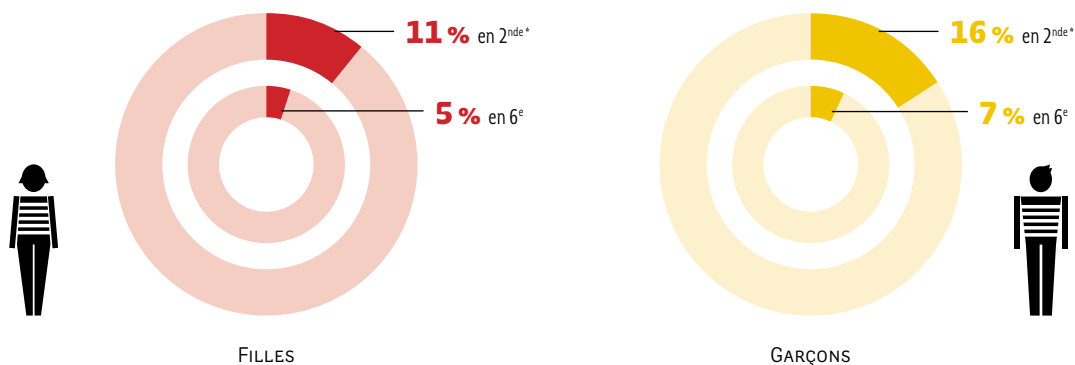
ÉDUCATION FORMATION



Toutes voies de formation confondues, un équilibre femmes-hommes rarement atteint

Les filles redoublent moins

PART DES FILLES ET DES GARÇONS « EN RETARD » À L'ENTRÉE EN 6^E ET EN 2^{NDE}*

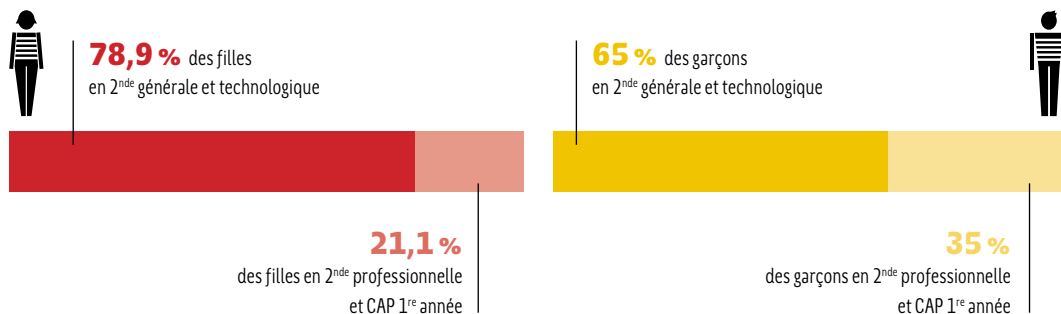


Les élèves «en retard» sont les élèves qui ont doublé au moins une fois une classe.

Source : Rectorat - SE3P, public et privé, statut scolaire - Données 2019

Peu de parité dans les filières et les séries...

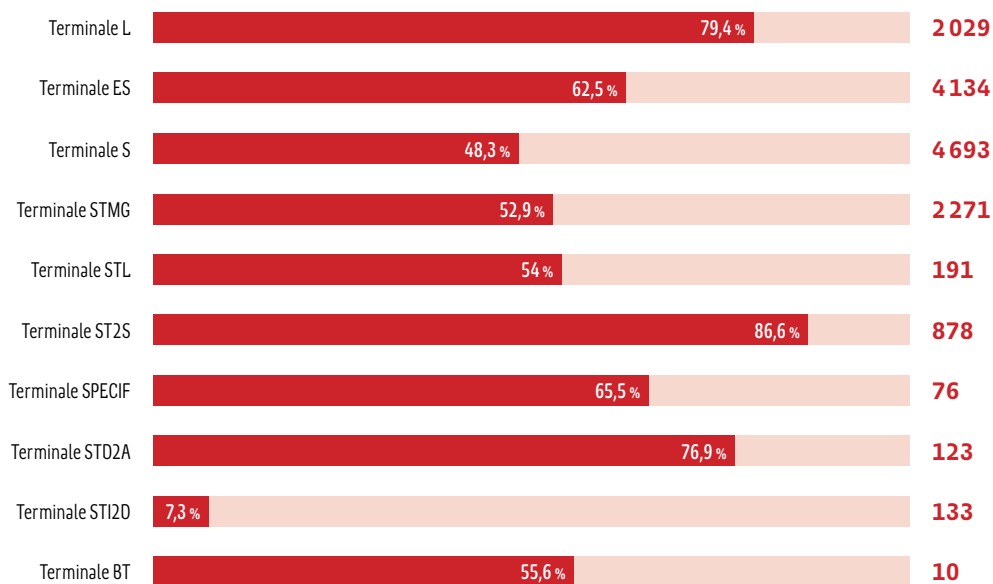
RÉPARTITION DES FILLES ET DES GARÇONS EN SECONDE PAR VOIE *



Source : Rectorat - SE3P, public et privé, statut scolaire - Données 2019

* Filières générale, technologique et professionnelle

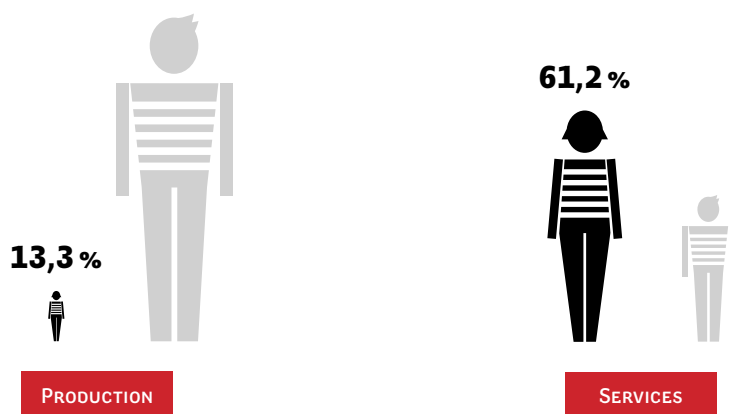
PART ET EFFECTIF DES FILLES EN TERMINALE PAR SÉRIE



Source : Rectorat – SE3P, public et privé, statut scolaire – Données 2019

... comme dans les domaines de formation

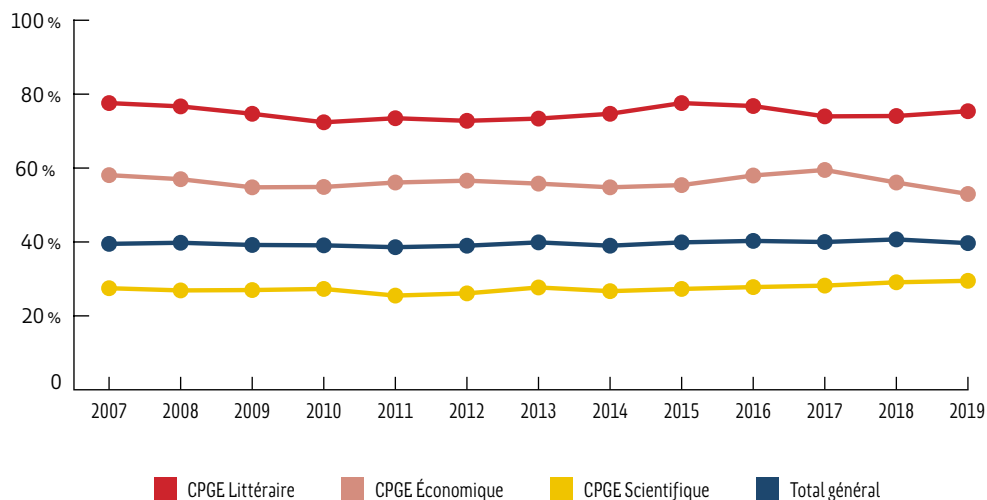
PART DES FILLES EN TERMINALE PROFESSIONNELLE PAR DOMAINE DE FORMATION *



Source : Rectorat – SE3P, public et privé, statut scolaire – Données 2019

* Données cumulées enseignement public et privé, en Terminale professionnelle (scolaires et apprenties).

PART DES FILLES DANS LES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES (CPGE), PAR FILIÈRE

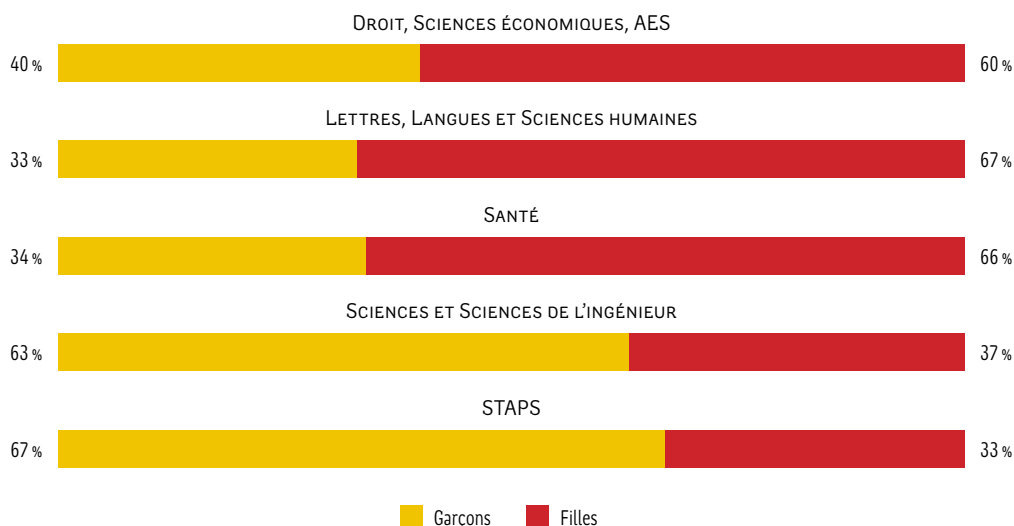


Avec un taux global de 40 %, on constate une faible évolution de la présence des filles dans les CPGE depuis 2007.

Source : BCP, Rectorat - SE3P, CPGE 1 et 2, public et privé

Des orientations très stéréotypées dans l'enseignement supérieur

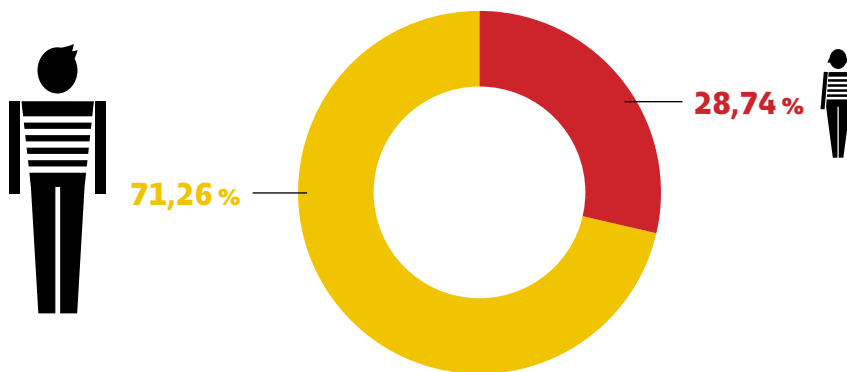
RÉPARTITION DES FILLES ET DES GARÇONS PAR GRANDES DISCIPLINES DANS L'ACADÉMIE DE RENNES



Source : Académie de Rennes - Rectorat - SE3P, SISE Univ - Données 2018/2019

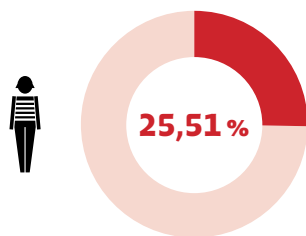
Apprentissage et formation continue : des garçons largement majoritaires mais des niveaux de formation supérieurs chez les filles

RÉPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES EN FORMATION PAR APPRENTISSAGE

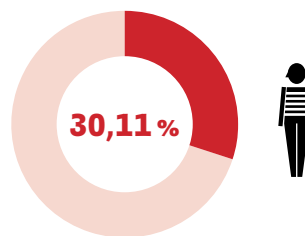


Source : Conseil régional de Bretagne, traitement Gref Bretagne – Données 2016/2017

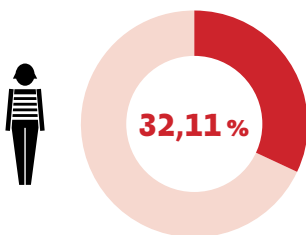
PART DES FEMMES PAR NIVEAU DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



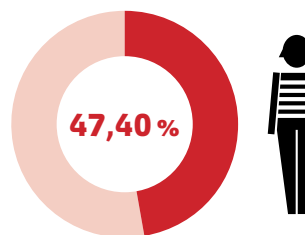
NIVEAU CAP



NIVEAU BAC



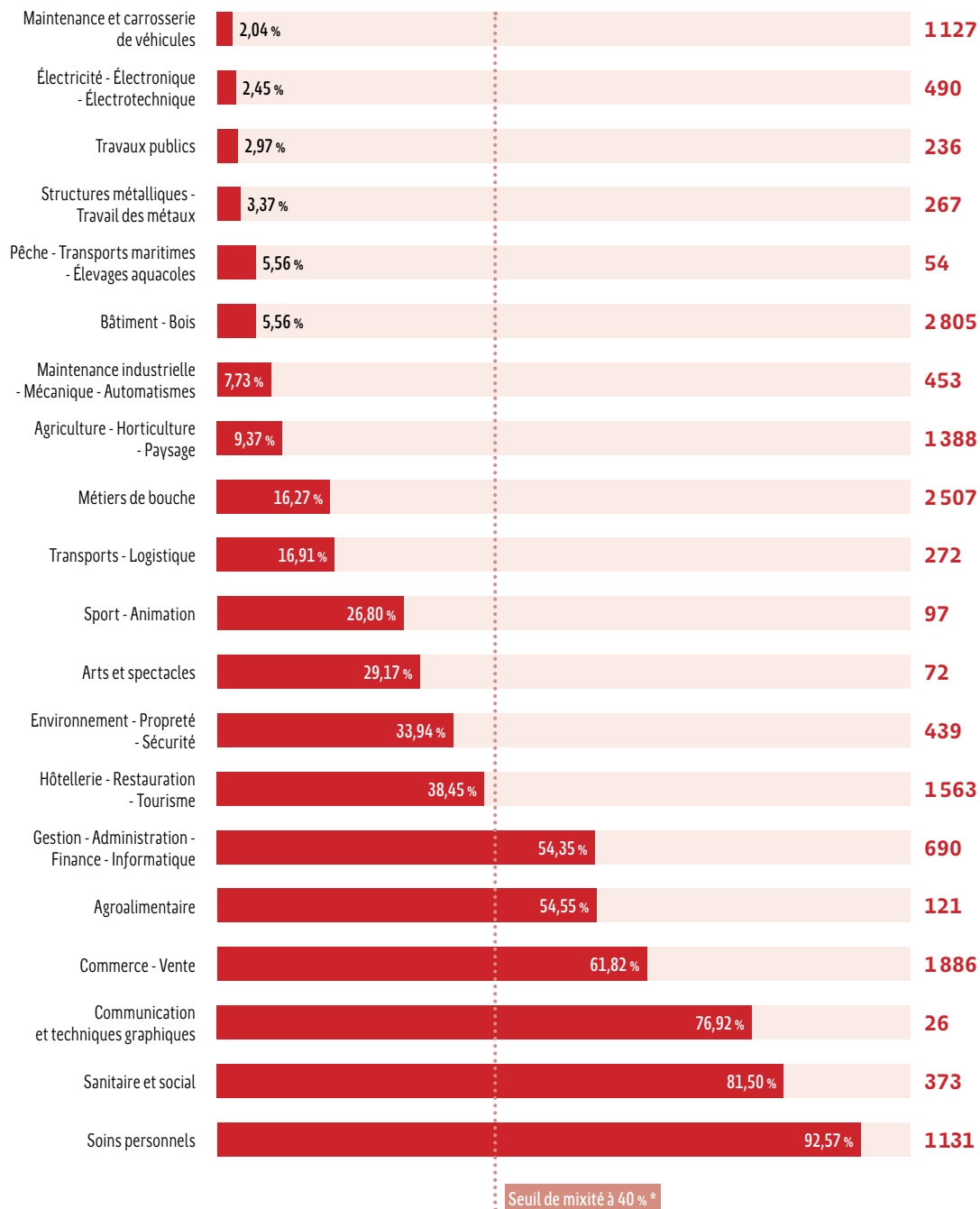
NIVEAU BAC + 2



NIVEAUX BAC + 3 ET BAC + 4

Source : Conseil régional de Bretagne, Traitement Gref Bretagne – Données 2016/2017

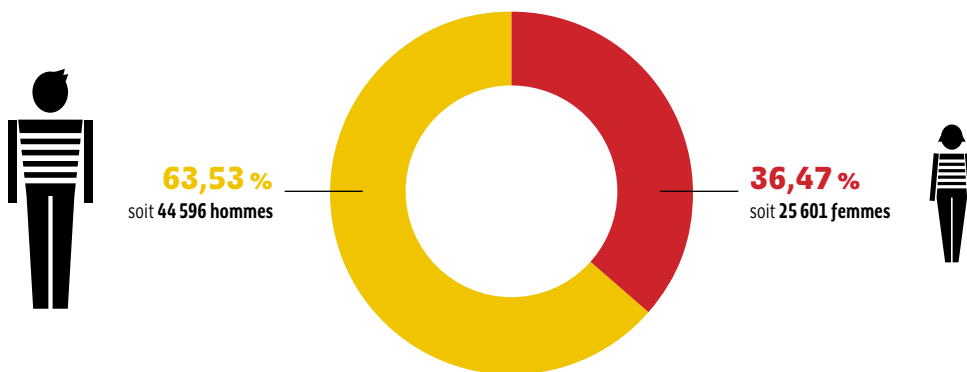
PART ET EFFECTIF DES FEMMES EN FORMATION PAR APPRENTISSAGE PAR DOMAINE



Source : Conseil régional de Bretagne, traitement Gref Bretagne – Données 2016/2017

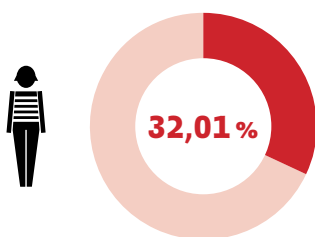
* Seuil de mixité – définition p. 19

RÉPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES EN FORMATION CONTINUE

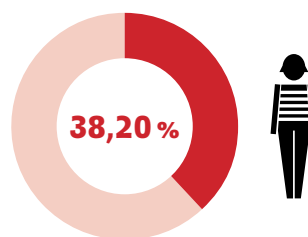


Source : Conseil régional de Bretagne, Pôle Emploi, Direccte, Fongécif et Opacifs, traitement Gref Bretagne - Données 2016

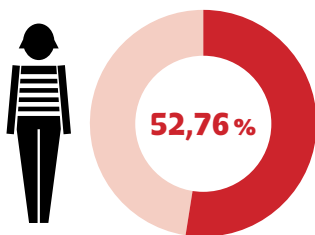
PART DES FEMMES PAR NIVEAU DE FORMATION CONTINUE



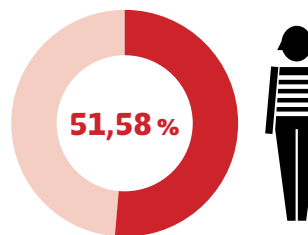
NIVEAU CAP



NIVEAU BAC



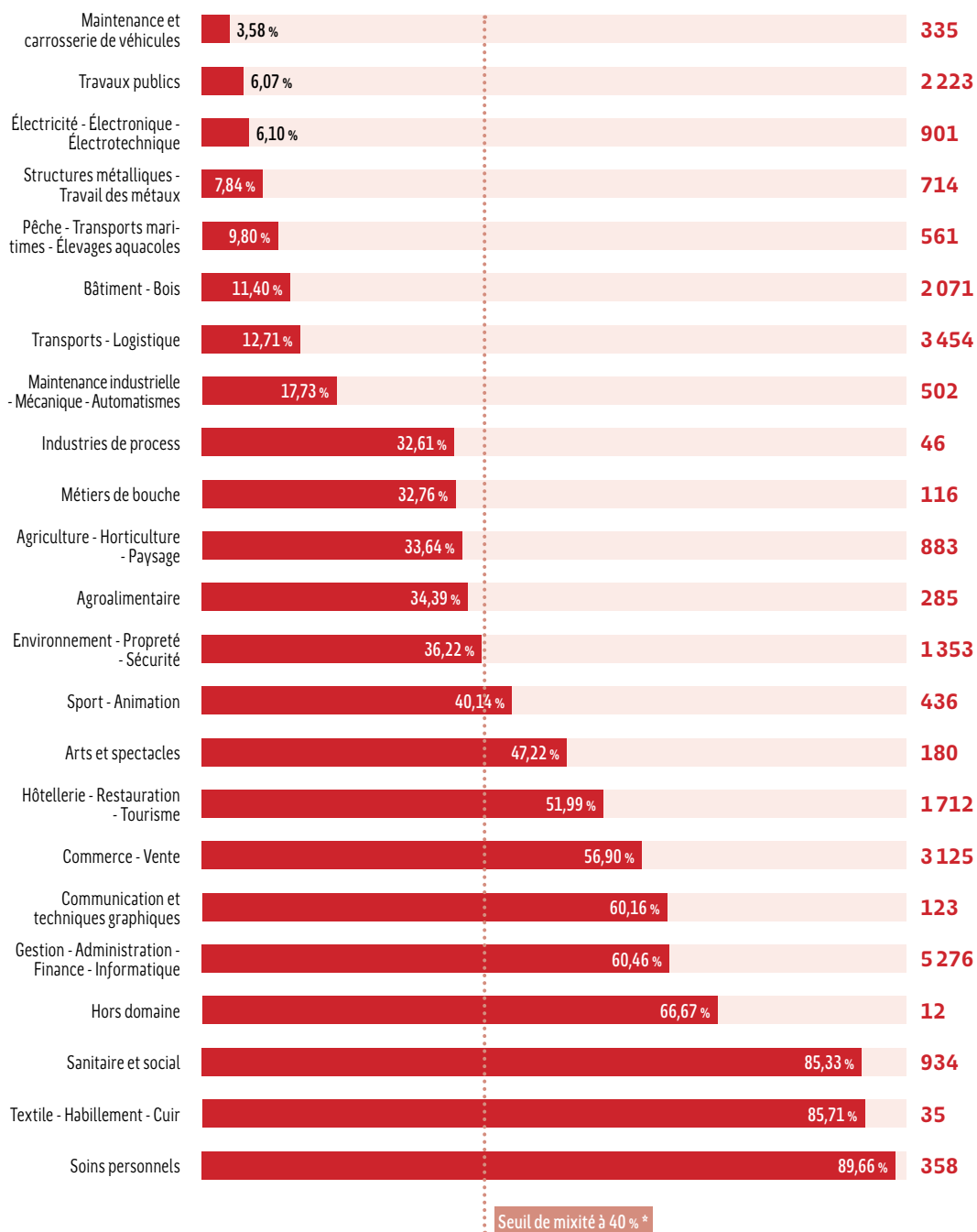
NIVEAU BAC + 2



NIVEAUX BAC + 3
ET BAC + 4

Source : Conseil régional de Bretagne, Pôle Emploi, Direccte, Fongécif et Opacifs, traitement Gref Bretagne - Données 2016

PART ET EFFECTIF DES FEMMES EN FORMATION CONTINUE PAR DOMAINE



Source : Conseil régional de Bretagne, Pôle Emploi, Direccte, Fongécif et Opacifs, traitement Gref Bretagne - Données 2016

* Seuil de mixité - définition p. 19

MÉTIER



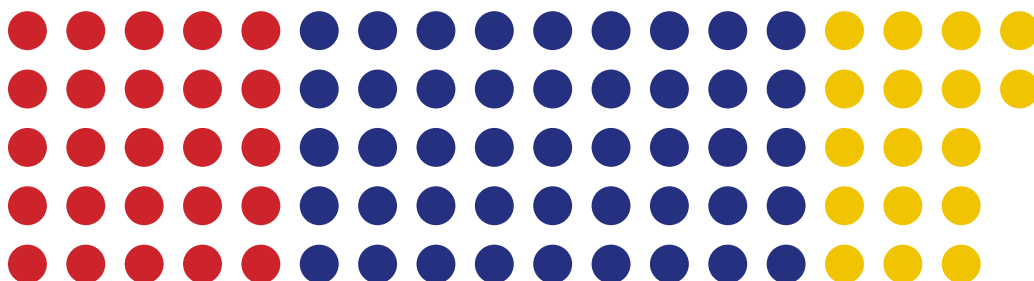
Une mixité à la peine

En Bretagne, des métiers dits «masculins» davantage représentés

LA MIXITÉ DANS LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

87

Familles professionnelles



Nombre de familles
de métiers
à **dominance féminine**

25



Nombre de familles
de métiers
à **dominance masculine**

45



Nombre de familles
professionnelles considérées
comme **mixtes**

17



Un métier est dit à dominance féminine quand la part des femmes dans ce métier est supérieure de plus de 15 points à la part moyenne des femmes, tous métiers confondus.

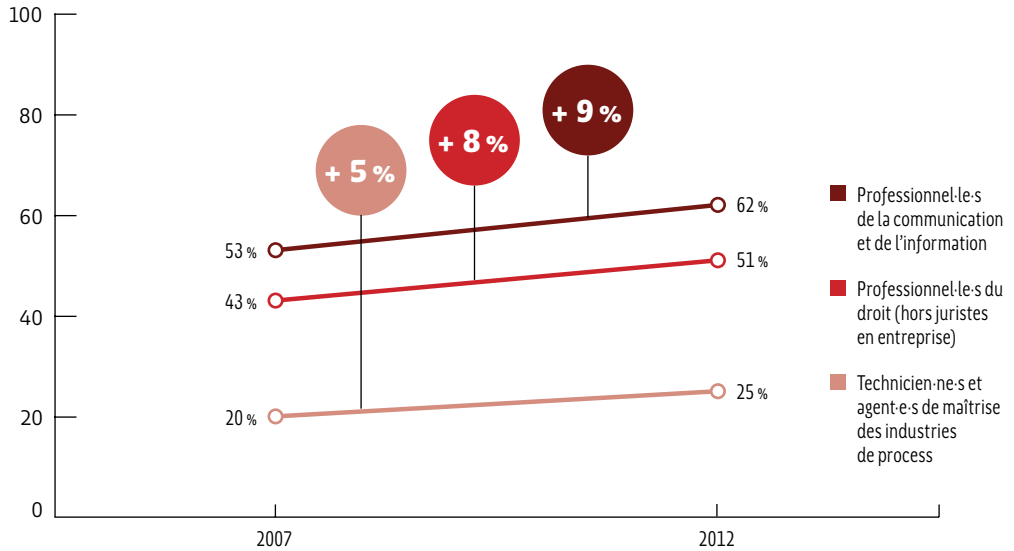
Un métier est dit à dominance masculine quand la part des femmes dans ce métier est inférieure d'au moins 15 points à la part moyenne des femmes, tous métiers confondus.

Un métier est dit mixte lorsque les hommes et les femmes représentent une part comprise entre 40 et 60 % de ses effectifs.

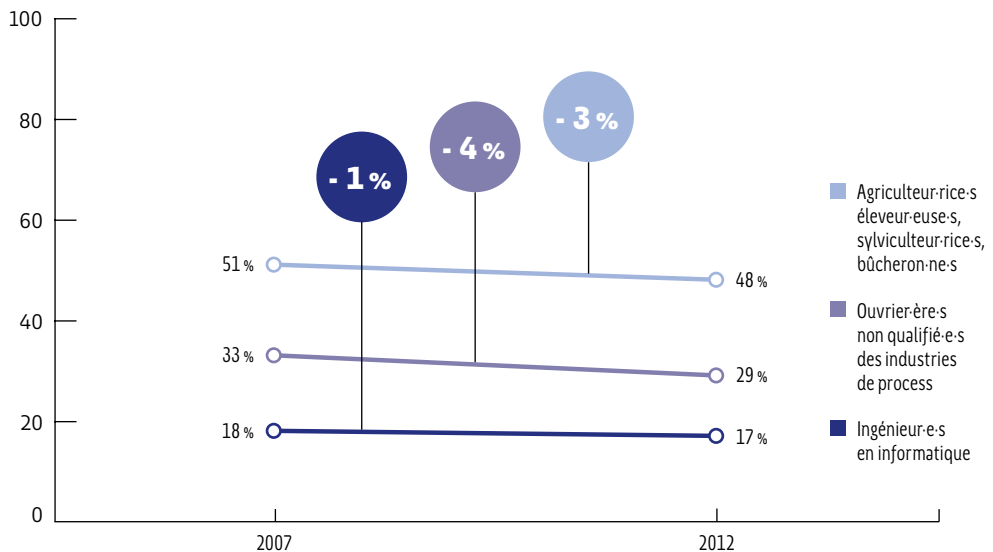
Le seuil de mixité est fixé à 40%.

Une évolution variable de la féminisation selon les domaines professionnels

LES 3 FAMILLES PROFESSIONNELLES QUI SE FÉMINISENT LE PLUS



LES 3 FAMILLES PROFESSIONNELLES QUI SE DÉFÉMINISENT LE PLUS



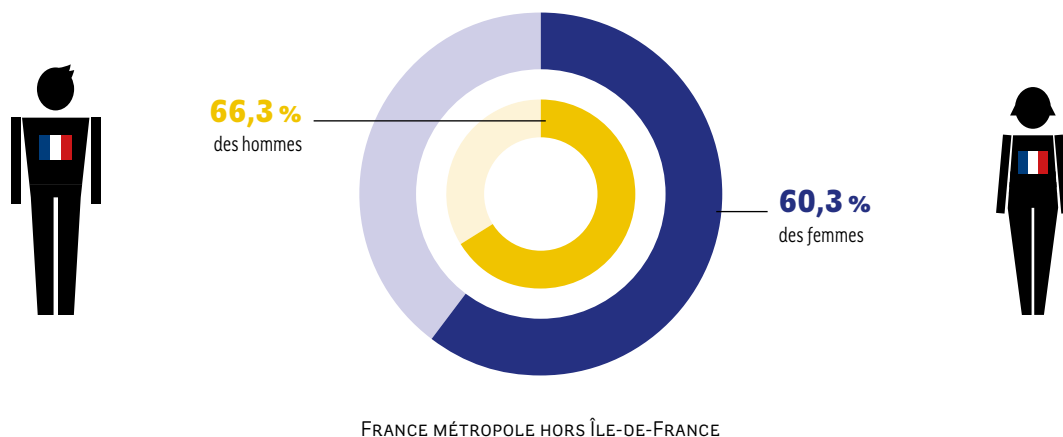
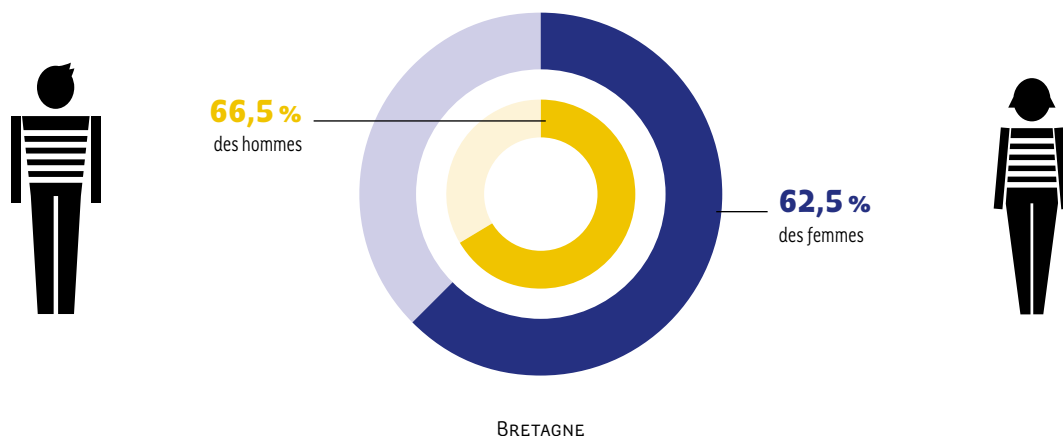
EMPLOI



Une situation dans l'emploi plus précaire pour les femmes que pour les hommes

**Un taux d'emploi des femmes et des hommes en Bretagne
relativement proche...**

TAUX D'EMPLOI DES FEMMES ET DES HOMMES DE 15 À 64 ANS

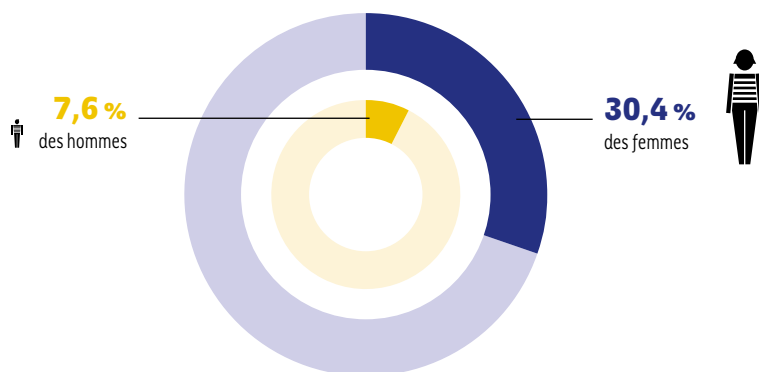


Le taux d'emploi est la proportion de personnes disposant d'un emploi parmi celles en âge de travailler.

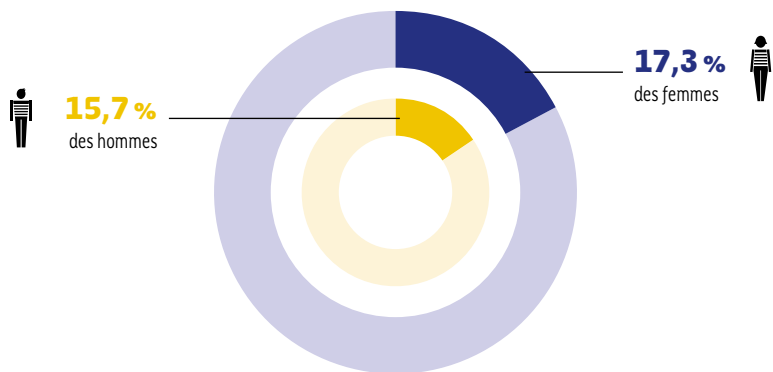
Source : Insee, recensement de la population, traitement Direccte Bretagne - Données 2016

... mais une inégalité flagrante des conditions d'emploi

PART DES FEMMES ET DES HOMMES À TEMPS PARTIEL

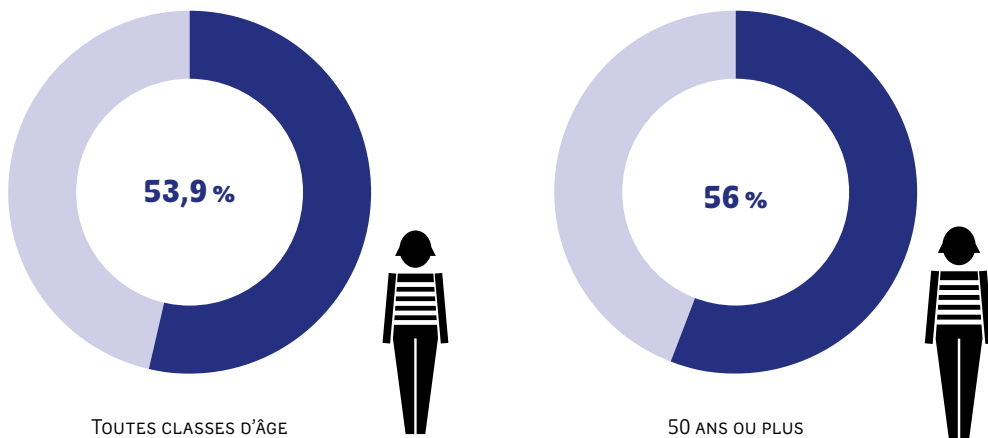


PART DES FEMMES ET DES HOMMES PARMIS LES SALARIÉ·E·S
NE BÉNÉFICIAINT PAS D'UN CDI



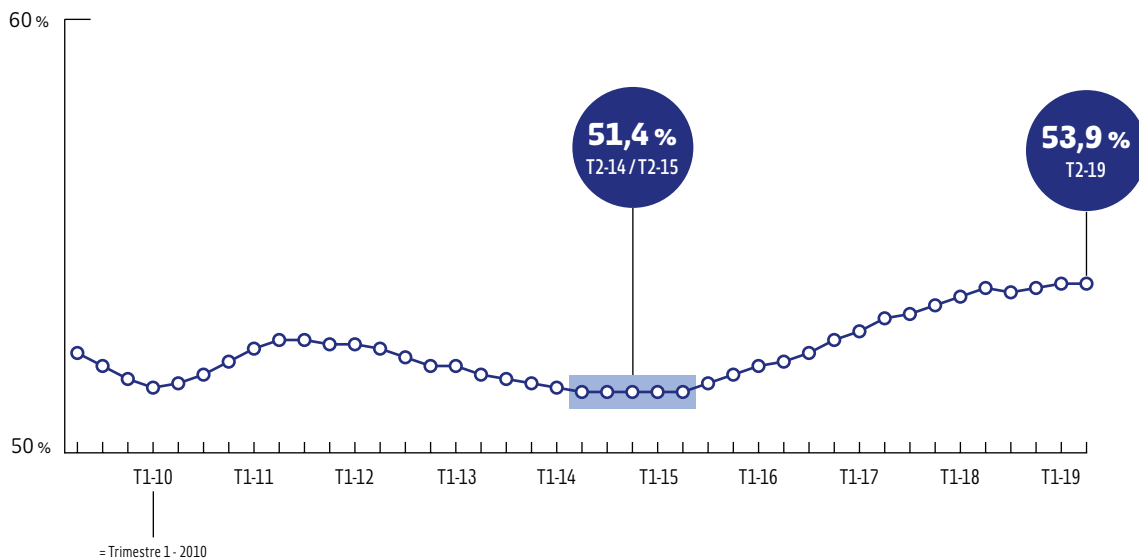
Une situation des femmes dans l'emploi qui se dégrade à nouveau

PART DES FEMMES EN DEMANDE D'EMPLOI EN BRETAGNE - CATÉGORIES ABC*



Source : Pôle Emploi Dares STMT, traitement Direccte Bretagne Sese - Données T2 2019

ÉVOLUTION DE LA PART DES FEMMES DANS LA DEMANDE D'EMPLOI EN BRETAGNE EN 10 ANS - CATÉGORIES ABC*



Source : Pôle Emploi Dares STMT, traitement Direccte Bretagne Sese - Moyennes trimestrielles CVS-CJO - Données T2 2019

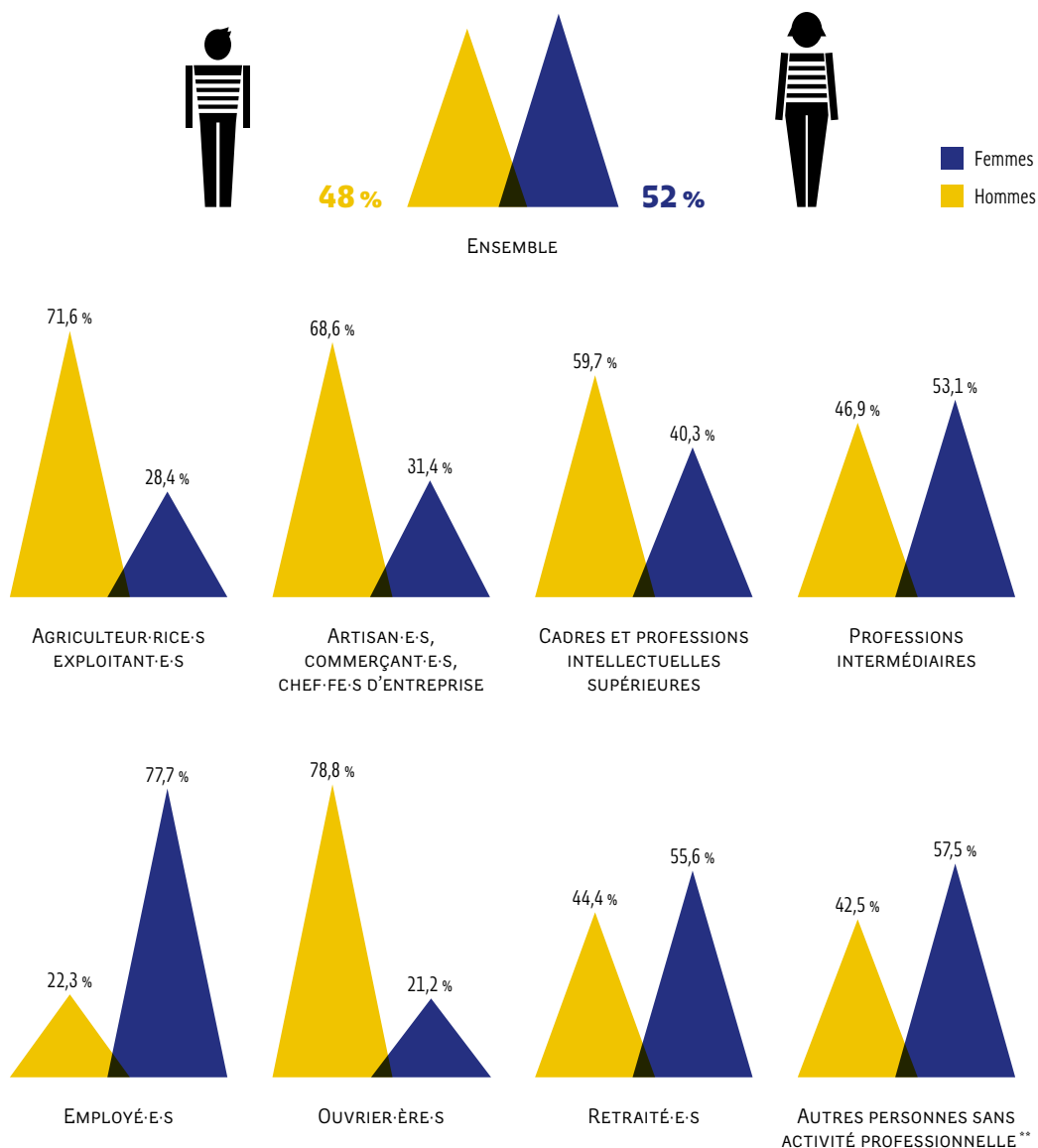
* Catégorie A : demandeur-euse-s d'emploi tenu-e-s de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeur-euse-s d'emploi tenu-e-s de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : demandeur-euse-s d'emploi tenu-e-s de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois).

Une répartition inégale des femmes et des hommes dans les catégories socioprofessionnelles

RÉPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE *



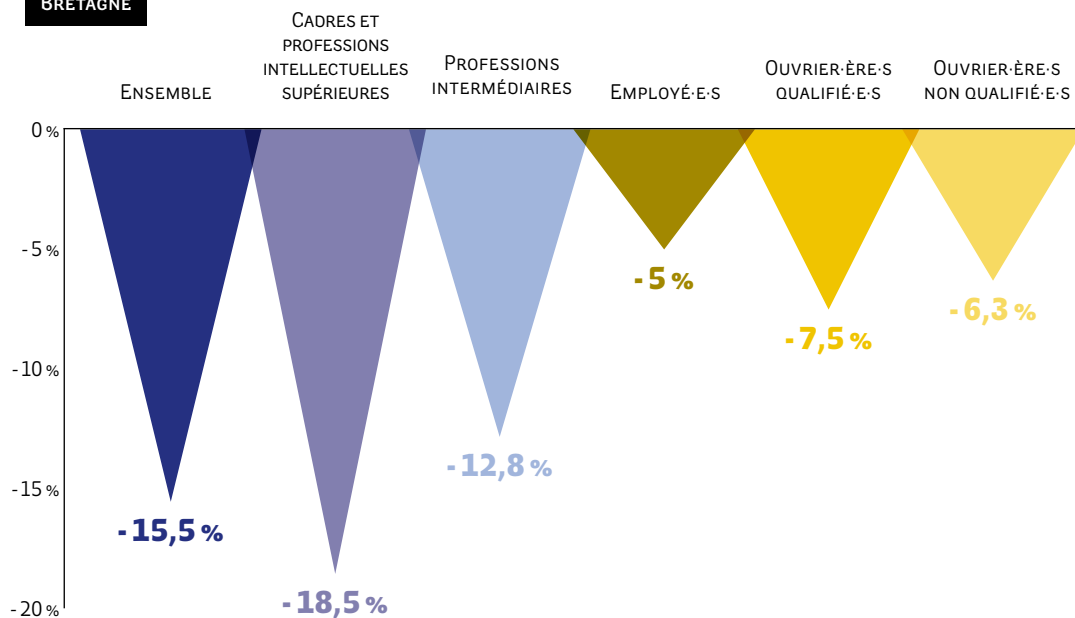
Source : Insee, recensement de la population, exploitation complémentaire, traitement Direccte Bretagne Sese - Données 2016

* Salarié-e-s du secteur privé ou d'une entreprise publique, hors agriculture, y compris bénéficiaires de contrats aidés et chefs-e-s d'entreprise salarié-e-s (sont exclu-e-s, les apprenti-e-s, les stagiaires, les salarié-e-s agricoles et les salarié-e-s des particuliers employeurs)

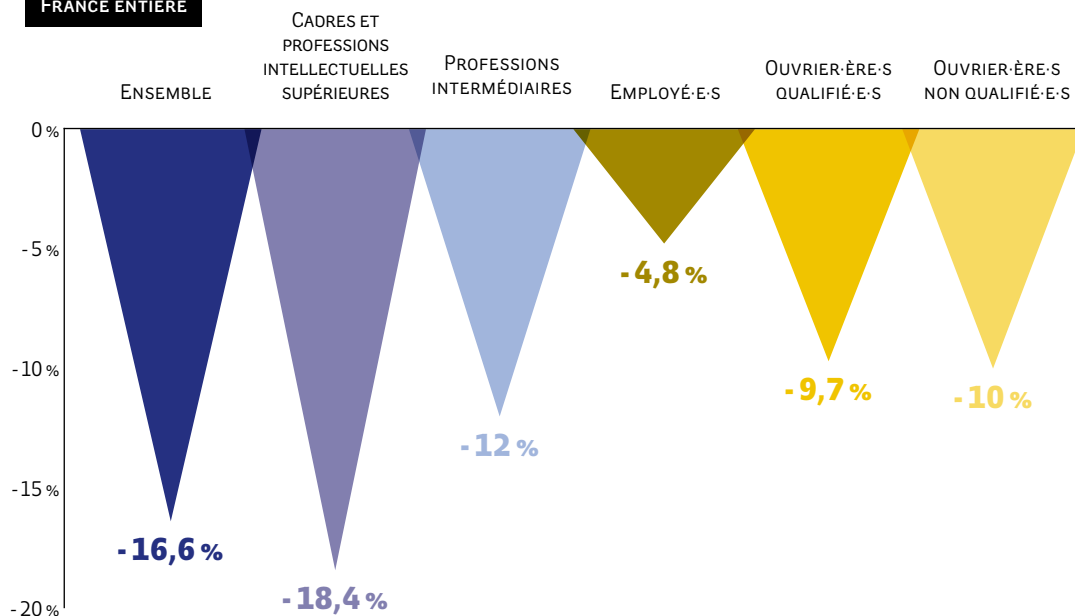
** Chômeur-euse n'ayant jamais travaillé et inactif-ve-s divers-es (autres que retraité-e-s : militaires du contingent, élèves, étudiant-e-s, personnes sans activité de moins de 60 ans et personnes sans activité de 60 ans et +)

ÉCART DE SALAIRES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

BRETAGNE

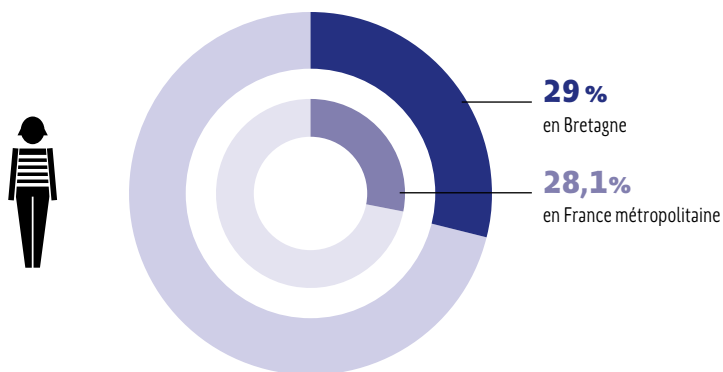


FRANCE ENTIÈRE



Source : Insee - DADS 2016, champ : région Bretagne, salarié·e·s du secteur privé ou d'une entreprise publique, hors agriculture, y compris bénéficiaires de contrats aidés et chef·fe·s d'entreprises salarié·e·s ; sont exclu·e·s les apprenti·e·s, les stagiaires, les salarié·e·s agricoles et les salarié·e·s des particuliers employeurs - Données 2016

PART DES FEMMES CRÉATRICES D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES*



DÉPLOIEMENT DE L'INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS LES ENTREPRISES BRETONNES

100 %
des entreprises bretonnes
de plus de 1 000 salarié·e·s
ont publié leur index depuis le 1^{er} mars 2019

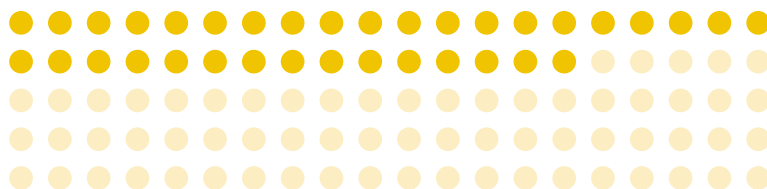


70 %
des entreprises
de plus de 250 salarié·e·s
ont publié leur index depuis le 1^{er} septembre 2019



Source : Direccte Bretagne - Données octobre 2019

LES ACCORDS D'ENTREPRISES OU PLANS D'ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



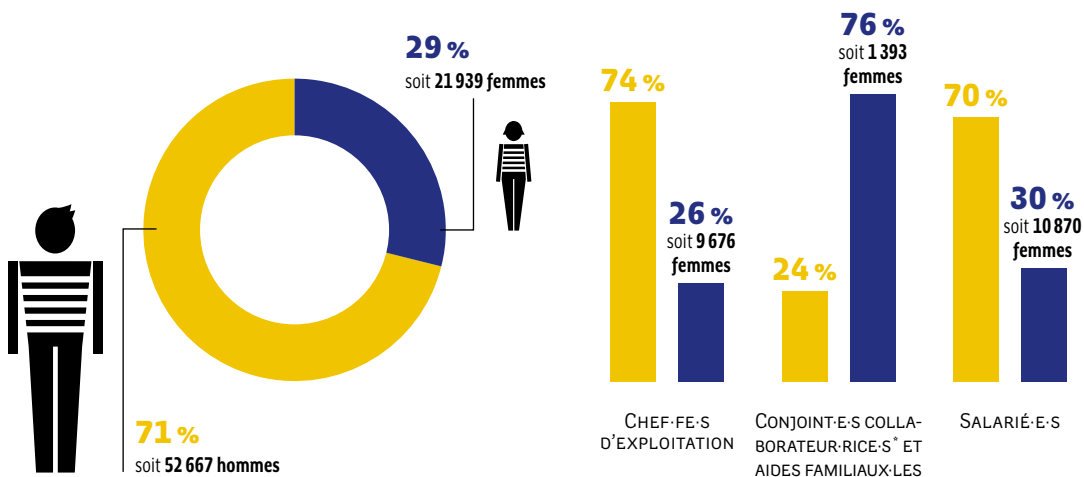
35 %
des entreprises bretonnes
assujetties couvertes

Source : Direccte Bretagne - Données 2019

Dans le domaine agricole, un-e actif-ve sur 3 est une femme

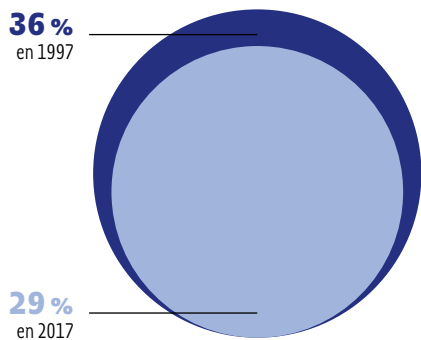
Une baisse du nombre des agricultrices due notamment à la forte diminution de la part des conjointes collaboratrices

RÉPARTITION DES ACTIF-VE-S AGRICOLES PAR STATUT

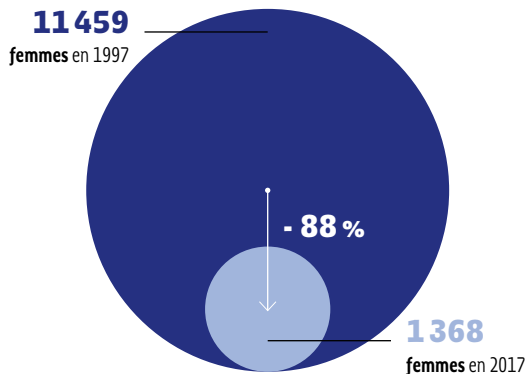


Source : MSA - Données 2017

ÉVOLUTION DE LA PART DES FEMMES PARMIS LES ACTIF-VE-S AGRICOLES EN 10 ANS



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONJOINTES COLLABORATRICES EN 10 ANS



Source : MSA - Données 2017

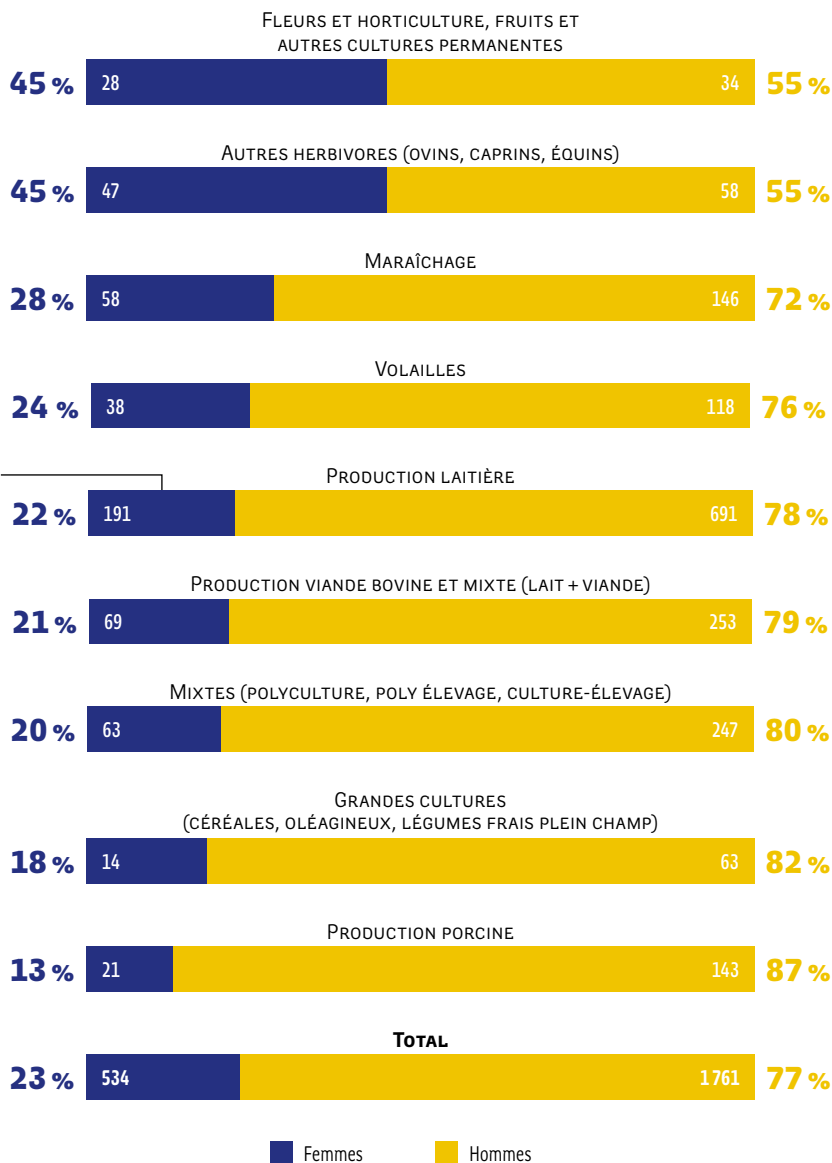
* Le statut de conjoint-e collaborateur-riche, accessible aux personnes pacées et aux concubin-e-s depuis 2005, offre une couverture sociale, et permet également de cotiser pour les droits à la retraite et la formation professionnelle continue.

Des femmes relativement plus nombreuses en horticulture et dans les élevages d'autres herbivores

PART ET EFFECTIF DES FEMMES ET DES HOMMES INSTALLÉ·E·S PAR TYPE DE PRODUCTION



191
femmes en production
laitière sur 534 femmes
installées entre
2013 et 2017



En Bretagne, la majorité des femmes s'installent comme cheffe d'entreprise agricole en production laitière.

Une installation comme cheffe d'entreprise agricole en moyenne plus tardive chez les femmes que chez les hommes

ÂGE MOYEN À L'INSTALLATION

32 ans

29 ans



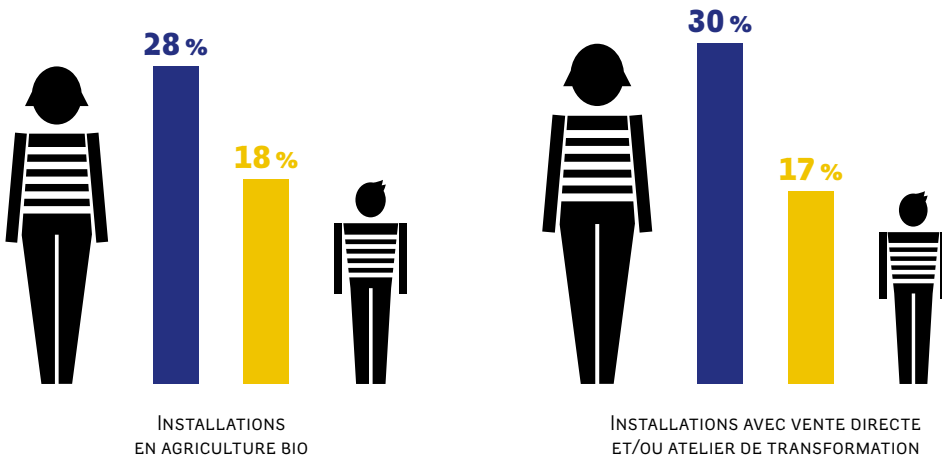
FEMMES

HOMMES

Source : Chambres d'agriculture de Bretagne - Installations aidées (aides d'État) en 2017

Les femmes s'installent relativement plus que les hommes en bio et en vente directe

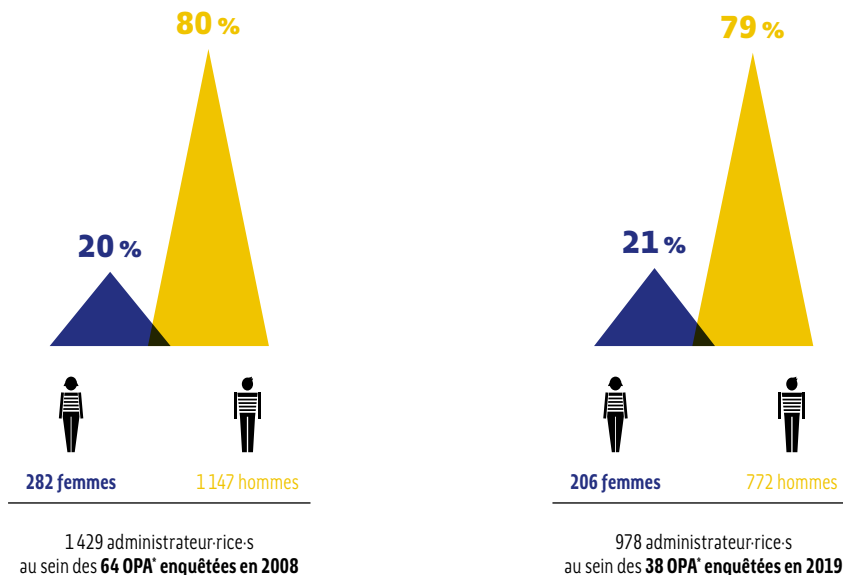
NATURE D'INSTALLATION CHEZ LES FEMMES ET LES HOMMES



Source : Chambres d'agriculture de Bretagne - Installations aidées (aides d'État) de 2013 à 2017

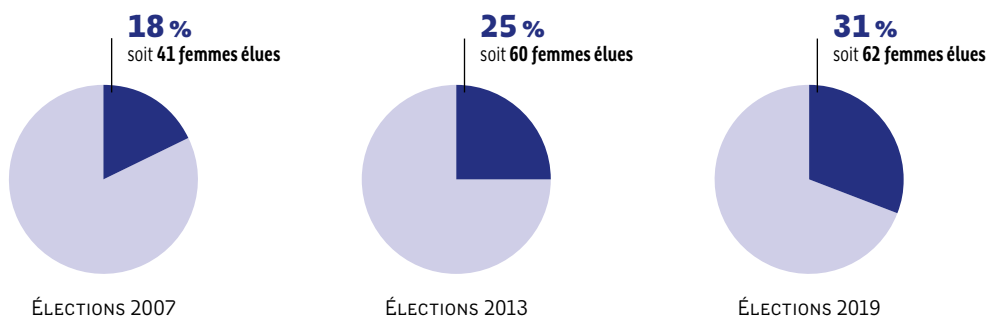
Une parité qui tarde à se mettre en place au sein des organisations professionnelles agricoles

RÉPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES AU SEIN DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES



Source : Chambre d'agriculture de Bretagne – Enquête téléphonique OPA Bretagne – Données 2019

ÉVOLUTION DE LA PART DE FEMMES ÉLUES DANS LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DE BRETAGNE



Le décret de 2012 relatif à la représentativité des femmes lors des élections aux Chambres d'agriculture a permis d'augmenter le nombre de femmes élues dans les Chambres d'agriculture. Ce décret a été annulé par le Conseil d'État pour être inséré dans la loi «Parité».

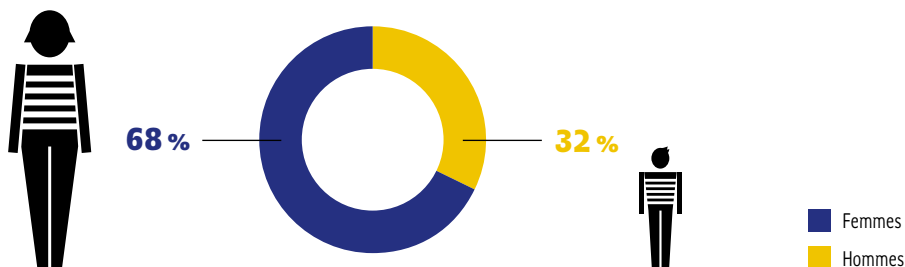
Source : Chambres d'agriculture de Bretagne – Données 2019

* OPA : organisation professionnelle agricole (groupements, coopératives, syndicats, fédérations...).

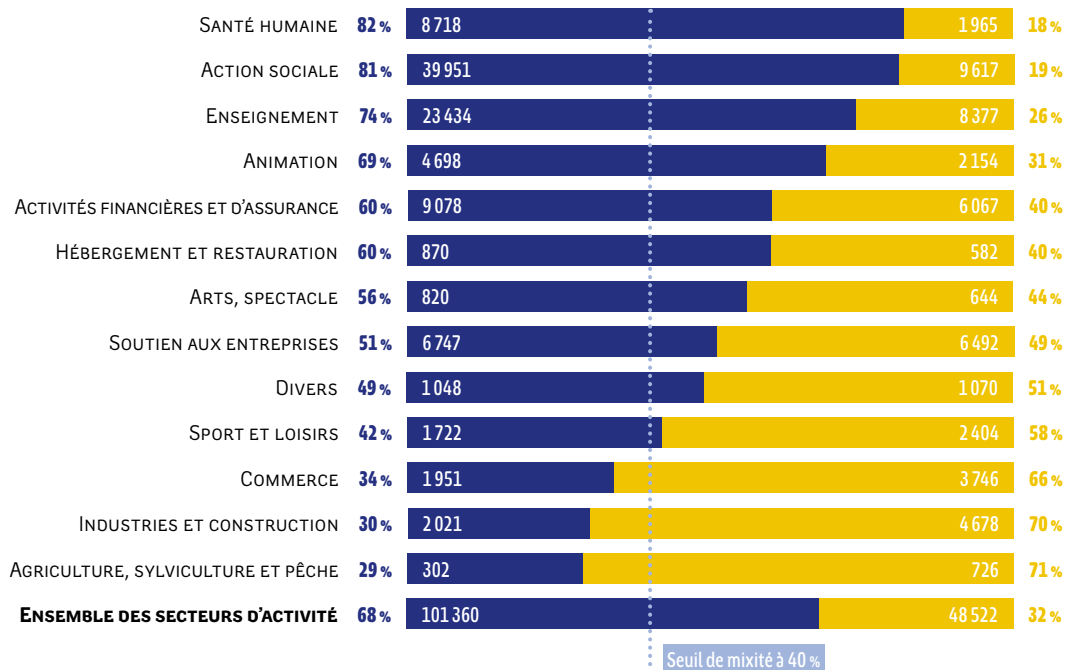
Des femmes plus nombreuses, malgré des disparités persistantes dans certains secteurs de l'ESS*

Un secteur d'activité fortement féminisé

PART DES FEMMES ET DES HOMMES SALARIÉ·E·S, TOUS SECTEURS DE L'ESS CONFONDUS



RÉPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES SALARIÉ·E·S PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DE L'ESS

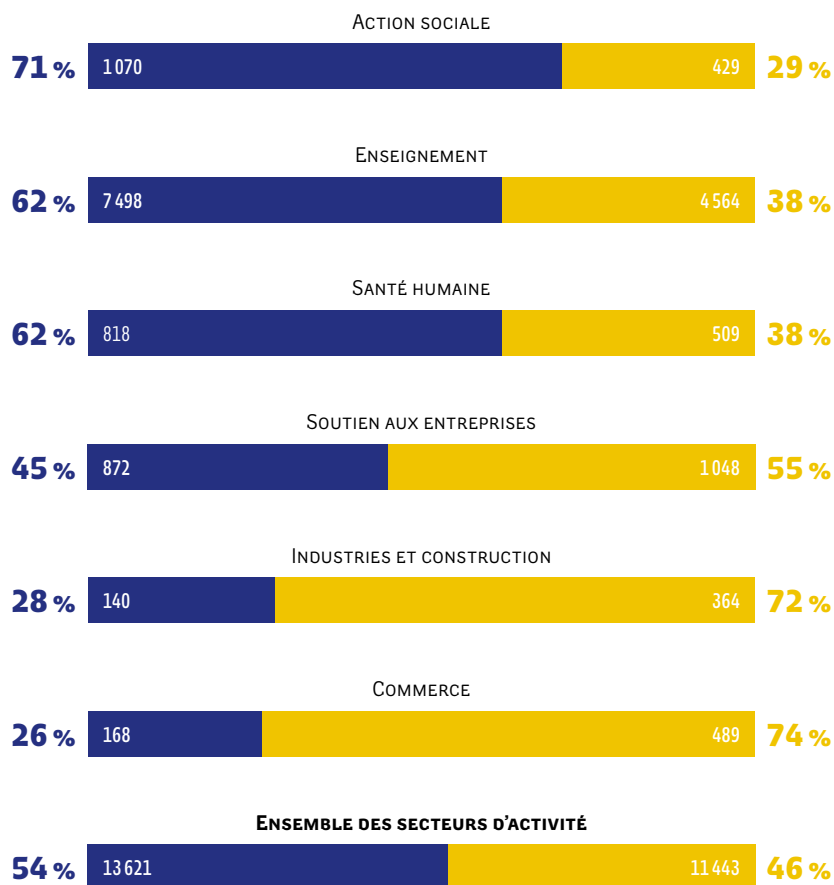


Source : Insee Clap - Données 2015

* ESS : économie sociale et solidaire

Une parité très variable selon les secteurs d'activité

RÉPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES OCCUPANT DES POSTES DE NIVEAU SUPÉRIEUR,
PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DE L'ESS



L'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe des structures – coopérative, mutuelle, association, fondation – qui, quel que soit leur statut, adoptent des principes communs de solidarité et d'utilité sociale.

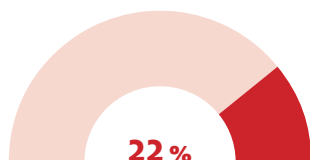
PRÉCARITÉ



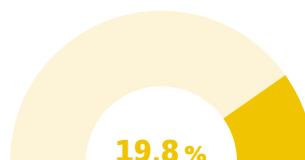
La précarité touche davantage les femmes isolées

Seules ou avec enfants, les femmes plus pauvres

TAUX DE PAUVRETÉ PARMIS LES FEMMES ET HOMMES SEUL·E·S
OU À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONOPARENTALE



soit **116 686** sur 529 749 femmes concernées



soit **57 402** sur 289 412 hommes concernés



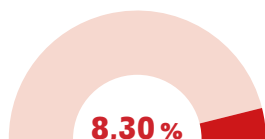
Source : Cnaf - Données 2015

Plus de femmes isolées allocataires du minimum vieillesse mais moins du RSA

RÉPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES ISOLÉ·E·S ALLOCATAIRES DU MINIMUM VIEILLESSE

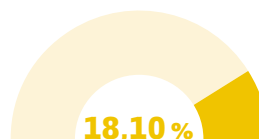


PART DES FEMMES ISOLÉES ALLOCATAIRES DU RSA
PARMI L'ENSEMBLE DES FEMMES ISOLÉES
ALLOCATAIRES



soit **10 343 allocataires RSA**

PART DES HOMMES ISOLÉS ALLOCATAIRES DU RSA
PARMI L'ENSEMBLE DES HOMMES ISOLÉS
ALLOCATAIRES



soit **22 915 allocataires RSA**

Le taux de pauvreté est défini pour les personnes vivant avec moins de 1 028 € mensuels.
Les femmes seules sont définies comme des femmes isolées, sans enfant à charge au sens du RSA.
Les hommes seuls sont définis comme des hommes isolés, sans enfant à charge au sens du RSA.

Source : Cnaf - Données 2017

SANTÉ



Des inégalités de santé entre les femmes et les hommes

**Les femmes vivent plus longtemps que les hommes en Bretagne,
mais moins longtemps qu'en France entière**

ESPÉRANCE DE VIE DES FEMMES ET DES HOMMES À LA NAISSANCE

84,6 ans



FEMMES EN BRETAGNE

78,6 ans



HOMMES EN BRETAGNE

85,3 ans



FEMMES
EN FRANCE ENTIÈRE

78,4 ans

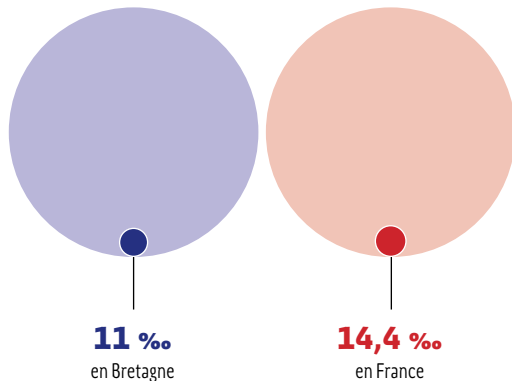


HOMMES
EN FRANCE ENTIÈRE

Source : Insee-État Civil, Estimations de populations (données provisoires) - Données 2018

Un moindre recours à l'IVG en Bretagne

TAUX DE RECOURS À L'IVG POUR 1 000 FEMMES
DE 15 À 49 ANS



NOMBRE TOTAL DES IVG

7 734

en Bretagne en 2015

218 000

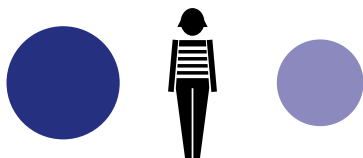
en France en 2015

Source : Drees, Insee, Cnam-TS - Données 2017

Source : Drees, Insee, Cnam-TS - Données 2015

**Près de deux fois plus de suicides en Bretagne,
chez les hommes comme chez les femmes**

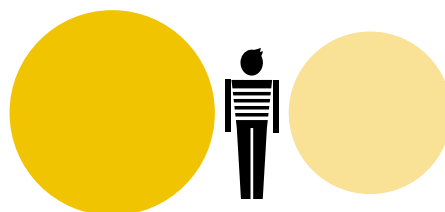
TAUX STANDARDISÉS DE MORTALITÉ DES FEMMES
PAR SUICIDE POUR 100 000



12,55
en Bretagne

7,52
en France

TAUX STANDARDISÉS DE MORTALITÉ DES HOMMES
PAR SUICIDE POUR 100 000



40,42
en Bretagne

25,29
en France

Source : Inserm CépiDc, Insee, exploitation ORS Bretagne - Données 2009-2013

Un taux de mortalité lié au cancer du sein plus faible en Bretagne

TAUX STANDARDISÉ DE MORTALITÉ PAR CANCER
DU SEIN POUR 100 000 FEMMES

26,8

pour 100 000 femmes
en Bretagne

30,2

pour 100 000 femmes
en France

NOMBRE MOYEN ANNUEL DE DÉCÈS
PAR CANCER DU SEIN

559

en Bretagne

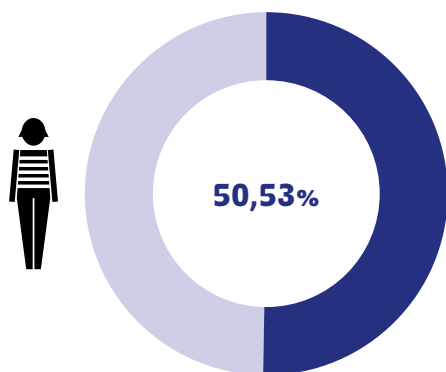
11 619

en France

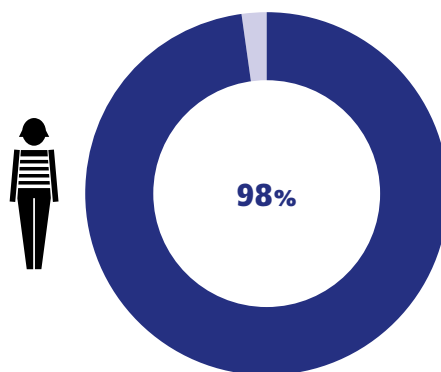
Source : Inserm CépiDc, Exploitation ORS Bretagne - Données 2009-2011

Maladies professionnelles : les troubles musculo-squelettiques (TMS) en première ligne chez les femmes

PART DES FEMMES VICTIMES DE MALADIE PROFESSIONNELLE

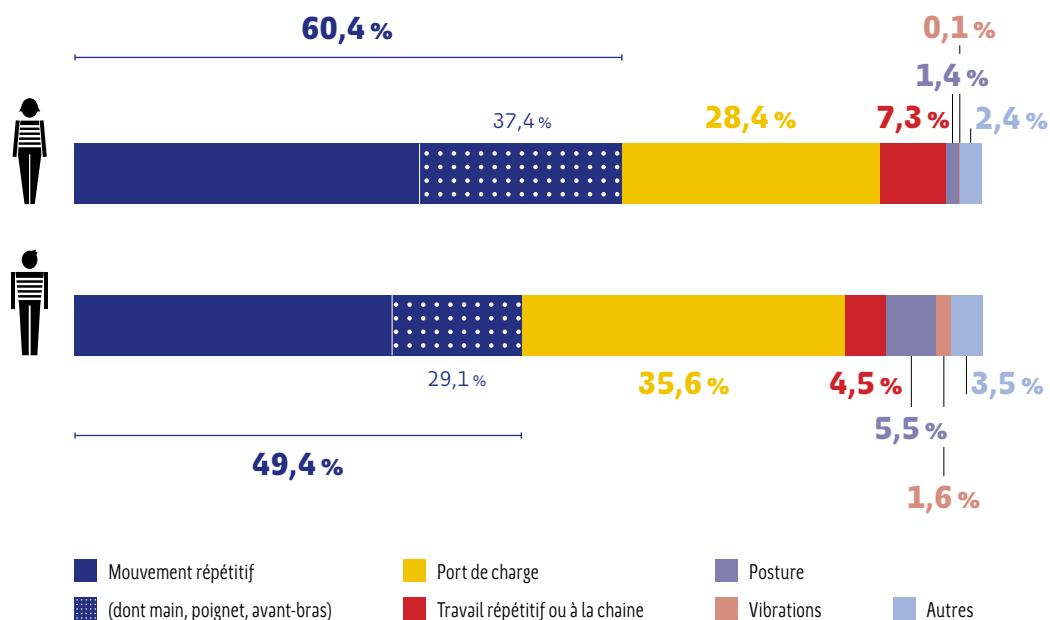


PART DES TMS DANS LES MALADIES PROFESSIONNELLES SUBIES PAR LES FEMMES



Source : ORS Bretagne - Données 2016

LES MALADIES PROFESSIONNELLES SELON LA CAUSE ET LE SEXE



Source : Carsat Bretagne, exploitation ORS Bretagne 13 - Données 2016

VIOLENCES



Le fléau des violences sexistes et sexuelles

Des chiffres en hausse

NOMBRE DE FEMMES* VICTIMES DE VIOLENCES

11 016

en Bretagne en 2018



11 494

en Bretagne en 2019

NOMBRE DE FEMMES* VICTIMES
DES COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES

4 737

en Bretagne en 2018



5 002

en Bretagne en 2019

NOMBRE DE FEMMES* DÉCÉDÉES
À LA SUITE DE COUPS ET BLESSURES VOLONTAIRES

1

en Bretagne en 2018



1

en Bretagne en 2019

121

en France en 2018



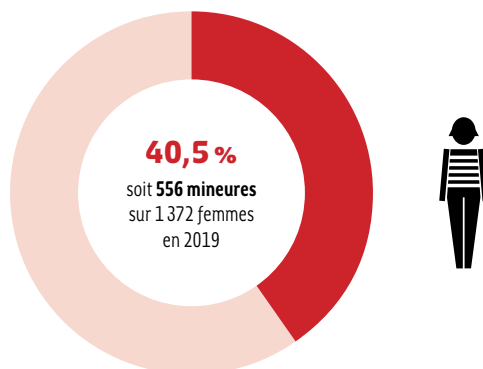
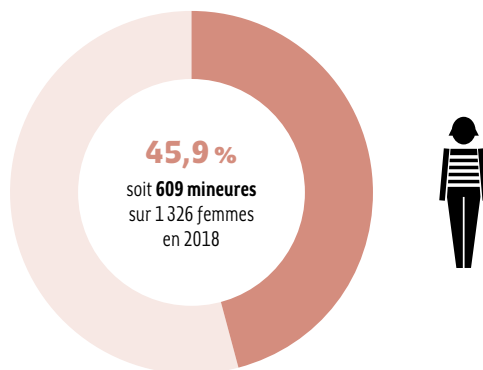
—
Non disponible

Source : Police nationale (ODSP) et Gendarmerie nationale (BSP SR) – 2018, 2019

* Majeures et mineures

Parmi les victimes, de nombreuses mineures

TAUX DES MINEURES PARMIS LES VICTIMES DE VIOLS, HARCÈLEMENT SEXUEL
ET AUTRES AGRESSIONS SEXUELLES



Source : Police nationale (DDSP) et Gendarmerie nationale (BSP SR) - 2018, 2019

NOMBRE DE MINEURES VICTIMES D'ATTEINTES SEXUELLES

293
en Bretagne en 2018

297
en Bretagne en 2019

Source : Police nationale (DDSP) et Gendarmerie nationale (BSP SR) - 2018, 2019

Ces données sont issues du nombre de plaintes déposées auprès de la Police nationale (DDSP) et de la Gendarmerie nationale (BSP SR).

Harcèlement sexuel : fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. [...] (article 222-33 du code pénal)

Agression sexuelle : toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise (...) quelle que soit la nature des relations existant entre l'agresseur et sa victime, y compris s'ils sont unis par les liens du mariage. (article 222-22 du code pénal)

Atteinte sexuelle : fait, par une personne majeure d'exercer, sans violence, contrainte, menace ni surprise des actes à connotation sexuelle sur une personne mineure. Pour les personnes mineures de moins de 15 ans, l'infraction est constituée même si la personne mineure était consentante. Pour les personnes de plus de 15 ans, les atteintes sont punies lorsqu'elles sont commises par une personne ayant une autorité de droit ou de fait sur la victime. (article 227-25 et 227-27 du code pénal)

En Bretagne, un phénomène prostitutionnel qu'il ne faut pas sous-estimer

NOMBRE DE PERSONNES
EN SITUATION DE PROSTITUTION
PROBABLE OU AVÉRÉE

661

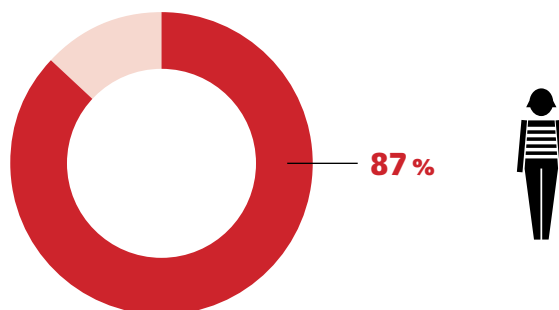
Source : Diagnostic Préfecture de région-DROFE/Amicale du Nid - Enquête réalisée auprès de professionnels bretons (630 répondants) - Décembre 2019

NOMBRE DE PERSONNES REPÉRÉES SUR INTERNET
EN SITUATION DE PROSTITUTION
PROBABLE OU AVÉRÉE

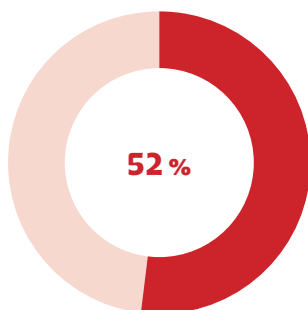
1 123

Source : Diagnostic Préfecture de région-DROFE/Amicale du Nid - Enquête réalisée sur 40 sites internet, entre mai et juillet 2019 - Décembre 2019

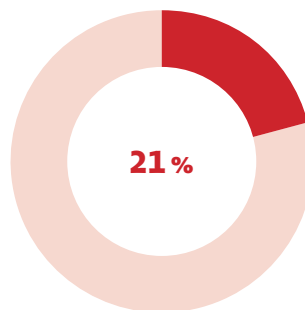
TAUX DES FEMMES PARMIS LES PERSONNES EN SITUATION PROBABLE OU AVÉRÉE DE PROSTITUTION



TAUX DES PERSONNES DE MOINS DE 25 ANS
EN SITUATION PROBABLE OU AVÉRÉE DE PROSTITUTION



TAUX DES MINEUR·E·S DE MOINS DE 15 ANS
EN SITUATION PROBABLE OU AVÉRÉE DE PROSTITUTION



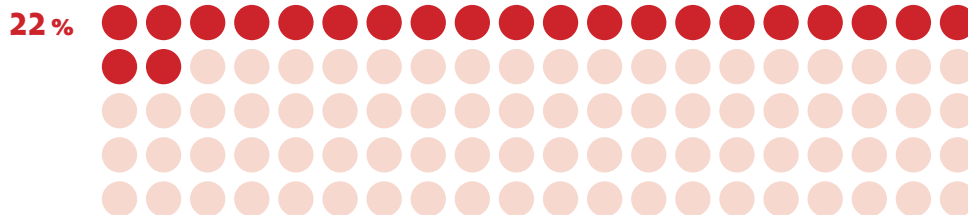
CULTURE ET SPORT



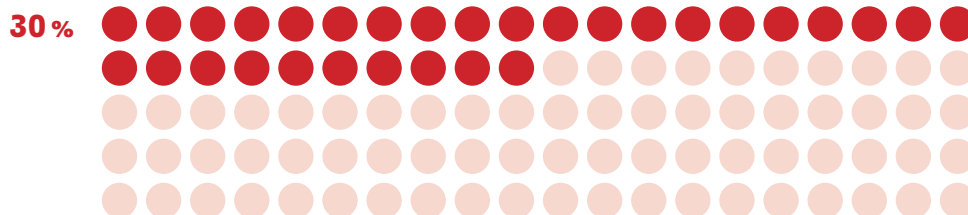
Une représentation encore masculine

La place des femmes dans les arts et la culture : un déséquilibre flagrant

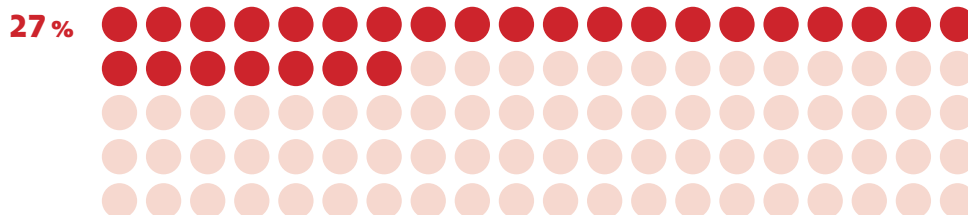
PART DES FEMMES RESPONSABLES ARTISTIQUES D'UN SPECTACLE



PART DES FEMMES À LA DIRECTION D'UN LIEU DE DIFFUSION DE SPECTACLE VIVANT



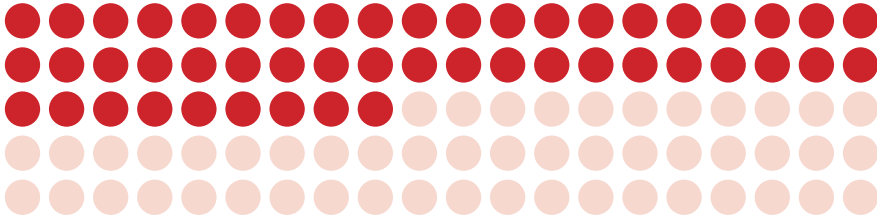
PART DES FEMMES SUR SCÈNE



Source : Étude HF Bretagne sur la saison 2018/2019

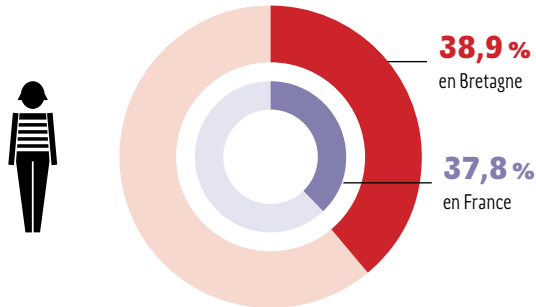
PART DES FEMMES PARMIS LES DIRECTEUR-RICE-S DE STRUCTURES
DE PROGRAMMATION D'ARTS VISUELS

49 %

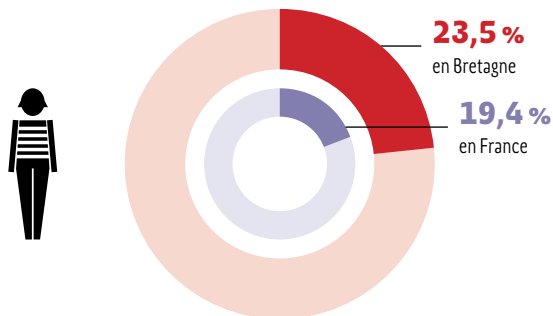


***Des femmes de plus en plus nombreuses parmi les licencié·e·s
des fédérations sportives mais toujours en minorité dans l'encadrement***

PART DES FEMMES PARMIS LES LICENCIÉ·E·S DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES



PART DES FEMMES PARMIS LES CADRES TECHNIQUES ET SPORTIF·VE·S



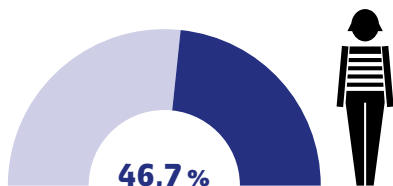
PARITÉ



En politique comme dans la fonction publique, la parité reste un objectif

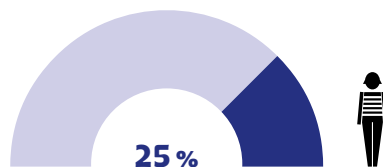
Les élu·e·s restent des élus

PART DES FEMMES DÉSIGNÉES
AUX VICE-PRÉSIDENTES DU CONSEIL RÉGIONAL
DE BRETAGNE



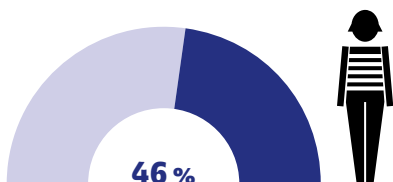
Source : Région Bretagne - Données élections 2015

PART DES FEMMES ÉLUES
À LA PRÉSIDENTE
DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

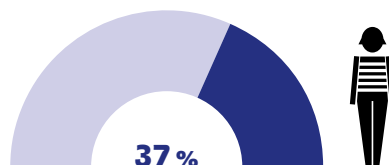


Source : Ministère de l'Intérieur - Données élections 2015

PART DES FEMMES PARMIS LES MEMBRES
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL (CESER)



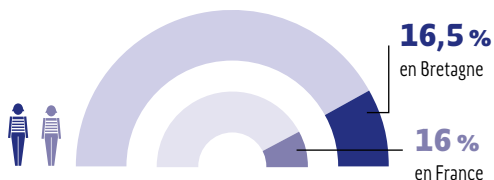
des membres du CESER sont des femmes



sont membres du bureau

Source : Région Bretagne - Données 2019 suite au renouvellement des membres du CESER en 2018

PART DES FEMMES ÉLUES MAIRES
LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2014



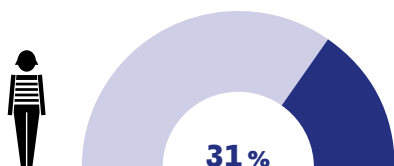
Source : Ministère de l'intérieur - Données 2017

PART DES FEMMES ÉLUES À LA PRÉSIDENTE
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI)



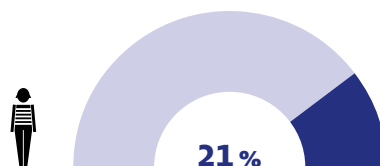
Source : Enquête réalisée par l'association « Elles aussi » suite de la fusion des intercommunalités - Données 2017

PART DES FEMMES PARMI LES ÉLU·E·S DES CHAMBRES D'AGRICULTURE



Source : Chambre d'agriculture de Bretagne – Données 2019

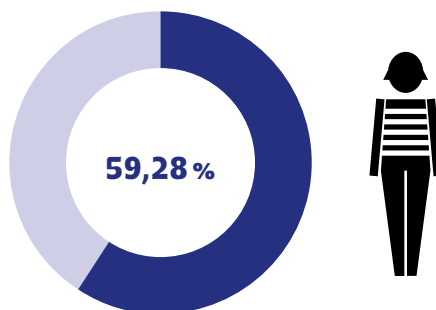
PART DES FEMMES AU SEIN DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES (OPA)



Source : Enquête réalisée par la Chambre d'agriculture sur un échantillon de 38 OPA bretonnes – Données 2018 et 2019

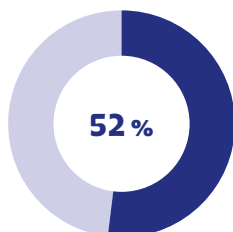
Des femmes majoritaires dans la fonction publique, surreprésentées dans certaines filières

PART DES FEMMES DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT

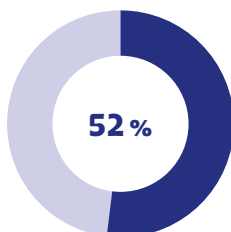


Source : Préfecture de région Bretagne – PFRH – Données 2018

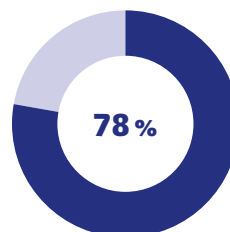
PART DES FEMMES PAR CATÉGORIE DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT



Catégorie A*



Catégorie B*

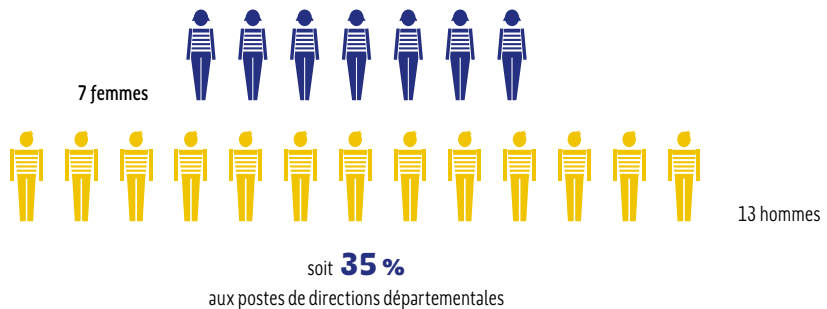
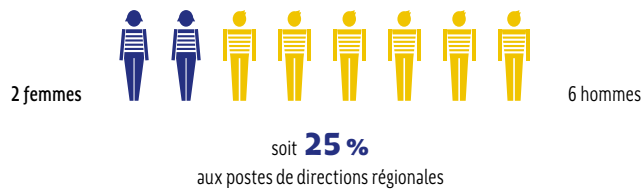
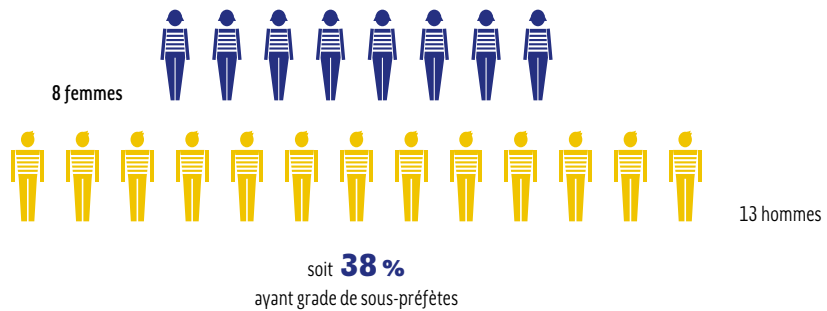
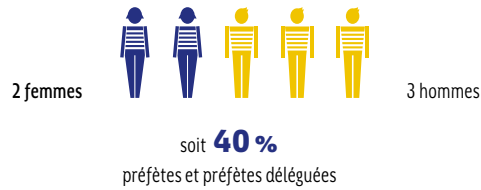


Catégorie C*

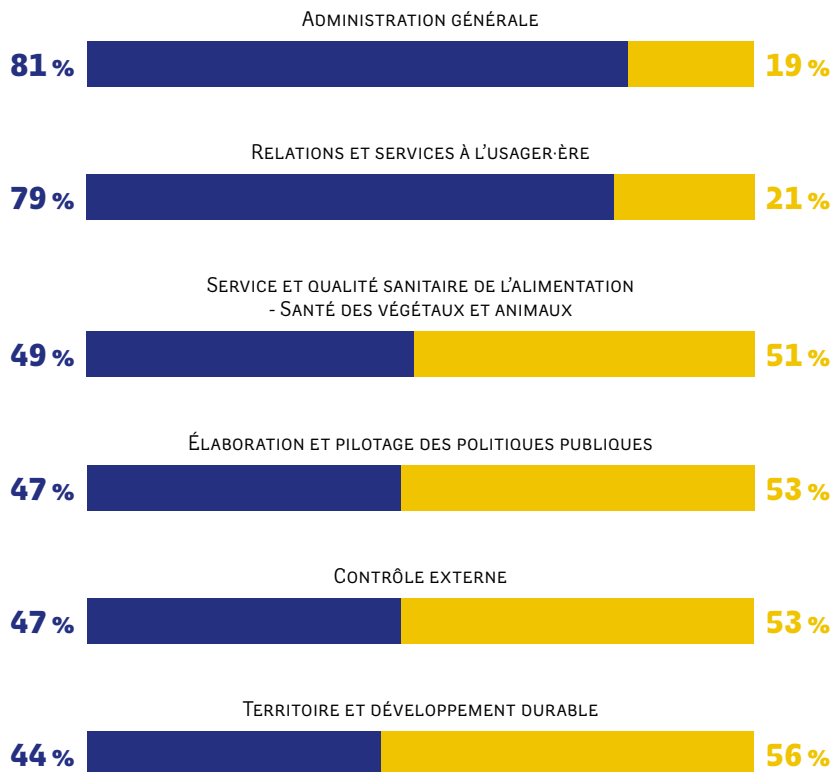
Source : Préfecture de région Bretagne – PFRH – Données 2018

* Catégorie A : personnel d'encadrement supérieur – Catégorie B : personnel d'encadrement intermédiaire – Catégorie C : fonctions d'exécution

PART DES FEMMES DANS LES EMPLOIS SUPÉRIEURS ET DE DIRECTION DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT



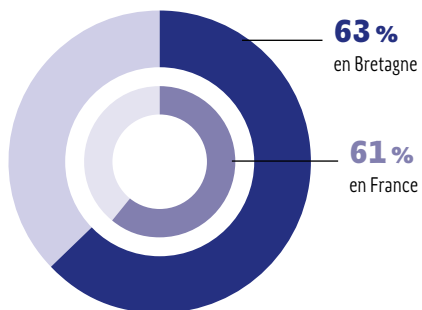
RÉPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES PAR DOMAINE FONCTIONNEL DANS LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT



Source : Préfecture de région Bretagne - PFRH - Données avril 2019

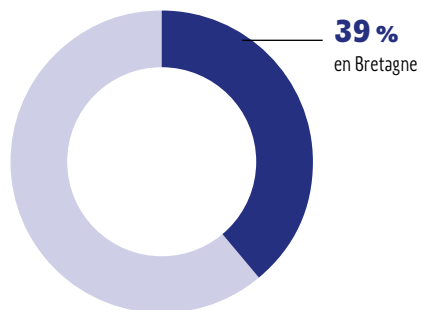
■ Femmes ■ Hommes

PART DES FEMMES
DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



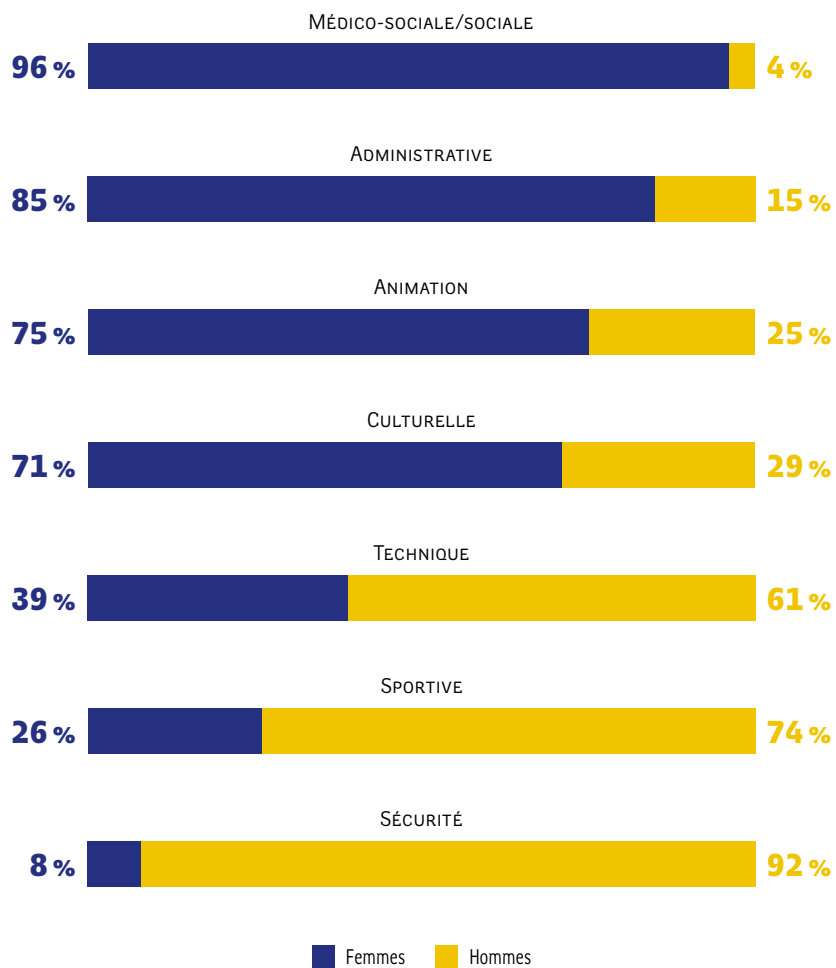
Source : Étude COG Côtes-d'Armor 2018 - Données 2013

PART DES FEMMES AUX POSTES DE DIRECTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



Source : Étude COG Côtes-d'Armor 2018 - Données 2015

RÉPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES PAR FILIÈRE DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



Le groupe de travail :

Région Bretagne

L'État en région

(DIRECCTE, DRDFE, DRJSCS, PFRH/Rectorat d'Académie/ARS)

Adeupa Brest-Bretagne

Brest Métropole

Caisses d'allocations familiales

CDG 22

Chambres d'agriculture de Bretagne

Cress

*Départements des Côtes-d'Armor, du Finistère,
d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan*

Gref

Insee

Mouvement HF Bretagne

Pôle emploi

Université Bretagne Loire

SIFROÙ PENNAÑ

an ingalded etre merc'hed ha paotred

E BREIZH

MÉTRS-CHIFRS

su l'ajeu fomes omes

EN BERTÈGN



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne | facebook.com/regionbretagne.bzh
www.bretagne.bzh